

# DOCUMENT D'OBJECTIFS

**FR 9301608 « Mont Caume Mont Faron – Forêt  
Domaniale des Morières » - SIC**

**&**

**FR 9312016 « Falaises du Mont Caume » - ZPS**

∞ Note de synthèse ∞



DOCOB validé par le Comité de Pilotage du 18 octobre 2012

  
Laurent CAYREL

**NOTE DE SYNTHÈSE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DES SITES NATURA 2000**  
**FR 9301608 « MONT CAUME MONT FARON – FORÊT DOMANIALE DES MORIÈRES »**  
**& FR 9312016 « FALAISES DU MONT CAUME »**

**MAITRE D'OUVRAGE**

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et Logement – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence Alpes Côte d'Azur – Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var

Suivi de la démarche : Jean-Marc SALLES (DREAL PACA), Stéphane THOLLON (DDTM 83), Marc BELLON (DDTM 83), Daniel NOUALS (DDTM 83).

**OPERATEUR NATURA 2000**

Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée - Service environnement  
Chargé de mission : Matthieu LASCEVE

**REDACTION DE LA NOTE DE SYNTHÈSE**

Rédaction / Coordination / Synthèse : Matthieu LASCEVE (Service Environnement, TPM)

Contribution / Relecture : Michel BARRIAU, Baptiste ALGOËT, Magali ROUX, Lucie COPPOLA (Service Environnement, TPM), Stéphane THOLLON (DDTM 83)

Validation scientifique : Marcel BARBERO (Flore), Philippe ORSINI (Faune) et les membres du Conseil Scientifique régional du Patrimoine Naturel PACA

**CREDITS PHOTOGRAPHIQUES**

CG 83, Groupe Chiroptère de Provence, H. Hébrard, LPO PACA, ONF, P. Orsini, O. Pastor (TPM), PNA Aigle de Bonelli, Service Environnement de Toulon Provence Méditerranée, A. Schont, Toulon VTT

**REFERENCE A UTILISER**

LASCÈVE M. & TPM, 2011. Note de synthèse. Document d'Objectifs des sites Natura 2000 « Mont Caume Mont Faron – Forêt Domaniale des Morières » (SIC / FR9301608) et « Falaises du Mont Caume » (ZPS / FR9312016). DAET – Service Environnement, Toulon Provence Méditerranée, 40 pages.

# SOMMAIRE

<b>1. AVANT-PROPOS</b> .....	<b>5</b>
<b>2. PRESENTATION GENERALE</b> .....	<b>5</b>
<b>2.1. Le dispositif Natura 2000</b> .....	<b>5</b>
<b>2.2. Le contenu du DOCOB</b> .....	<b>5</b>
<b>2.3. La démarche Natura 2000 sur le site</b> .....	<b>6</b>
2.3.1. Les directives européennes et les périmètres du site.....	6
2.3.2. Calendrier et réunions d'information et de concertation.....	6
<b>3. PRESENTATION GENERALE DU SITE</b> .....	<b>7</b>
<b>4. LE PATRIMOINE NATUREL</b> .....	<b>9</b>
<b>4.1. Milieu terrestre</b> .....	<b>9</b>
4.1.1. Habitats terrestres d'intérêt communautaire .....	9
4.1.2. Espèces d'intérêt communautaire sur le SIC.....	17
4.1.3. L'avifaune d'intérêt communautaire de la ZPS .....	22
4.1.4. La cartographie des milieux favorable à l'Aigle de Bonelli .....	24
<b>5. LES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES</b> .....	<b>26</b>
<b>6. LES ENJEUX DE CONSERVATION</b> .....	<b>30</b>
<b>6.1. Les enjeux habitats sur le périmètre du SIC</b> .....	<b>30</b>
<b>6.2. Les enjeux espèces sur le périmètre du SIC</b> .....	<b>32</b>
<b>6.3. Enjeux de conservation des espèces d'oiseaux de la ZPS</b> .....	<b>33</b>
<b>7. LES OBJECTIFS DE CONSERVATION</b> .....	<b>34</b>
<b>7.1. Objectifs de conservation prioritaires</b> .....	<b>34</b>
<b>7.2. Objectifs de conservation secondaires</b> .....	<b>34</b>
<b>8. LES OBJECTIFS DE GESTION</b> .....	<b>34</b>
<b>9. LES MESURES DE GESTION</b> .....	<b>36</b>
<b>10. FEUILLE DE ROUTE DE L'ANIMATEUR ET SYNTHESE FINANCIERE</b> .....	<b>38</b>

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Localisation des sites Natura 2000 et des extensions d'étude .....	8
Figure 2 : Cartographie des milieux favorables à l'Aigle de Bonelli sur l'ensemble du territoire (SIC+ZPS) en utilisant la méthodologie mise en place sur les zones d'extension.....	25

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Principales étapes de l'élaboration du DOCOB.....	6
Tableau 2 : Présentation générale synthétique du site Natura 2000 .....	7
Tableau 3 : Présentation synthétique des habitats terrestres d'intérêt communautaire .....	16
Tableau 4 : Présentation synthétique des espèces d'intérêt communautaire .....	21
Tableau 5 : Présentation synthétique de l'avifaune de l'annexe I de la Directive oiseaux nicheuse dans la ZPS.....	23
Tableau 6 : Les espèces non nicheuses de l'Annexe I et les espèces migratrices régulières.....	23
Tableau 7 : Présentation synthétique des activités socio-économiques .....	29
Tableau 8 : Définition des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire du SIC et de la zone d'étude (en bleu les particularités liées au SIC) .....	31
Tableau 9 : Récapitulatif des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire du SIC et de la zone d'étude(en bleu les enjeux sur le périmètre du SIC) .....	31
Tableau 10 : Définition des enjeux de conservation des espèces d'intérêt communautaire présentes sur le SIC et sur la zone d'étude (en bleu les enjeux de conservation du SIC) .....	32
Tableau 11 : Récapitulatif des enjeux de conservation des espèces d'intérêt communautaire présentes sur le SIC et sur la zone d'étude (en bleu les enjeux de conservation du SIC) .....	32
Tableau 12 : Définition des enjeux de conservation des oiseaux Annexe 1 dans la ZPS .....	33
Tableau 13 : Récapitulatif des enjeux de conservation des oiseaux Annexe 1 dans la ZPS .....	33
Tableau 14 : Tableau de croisement entre les objectifs de gestion et les objectifs de conservation	35
Tableau 15 : Synthèse des missions de l'animateur et répartition prévisionnelle de sa charge de travail .....	38
<i>Tableau 16 : Récapitulatif financier prévisionnel des mesures de gestion et du volet animation du site (contrats Natura 2000, MAE, missions d'animation et études et suivis complémentaires) .....</i>	<i>39</i>
<i>Tableau 17 : Coût total par type de mesures .....</i>	<i>40</i>
<i>Tableau 18 : Coût total des missions d'animation .....</i>	<i>40</i>
<i>Tableau 19 : Coût total annualisé sur 5 ans par type de mesures .....</i>	<i>40</i>
<i>Tableau 20 : Coût total annualisé sur 5 ans des missions d'animation .....</i>	<i>40</i>

# 1. AVANT-PROPOS

Ce document constitue la note de synthèse du Document d'Objectifs des sites Natura 2000 « Mont Caume Mont Faron – Forêt Domaniale des Morières » (SIC / FR9301608) et « Falaises du Mont Caume » (ZPS / FR9312016). Il s'agit d'une annexe du document final, au même titre que les trois documents qui l'accompagnent :

- Fiches descriptives des habitats et des espèces d'intérêt communautaire ;
- Fiches descriptives des activités humaines ;
- Atlas cartographique.

## 2. PRESENTATION GENERALE

### 2.1. LE DISPOSITIF NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau d'espaces naturels composé des sites les plus remarquables de l'Union européenne. Son objectif est de préserver la biodiversité sur le territoire des 27 pays européens, par le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et des espèces floristiques et faunistiques d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable. En outre, Natura 2000 a pour ambition de concilier le maintien de la diversité biologique avec la pratique des activités humaines par la mise en œuvre d'une gestion appropriée, et s'inscrit ainsi dans une démarche globale de développement durable.

Chaque État européen a pu définir la démarche mise en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre des directives communautaires. Celle choisie par la France est basée sur la gouvernance et la concertation par l'intermédiaire d'un comité de pilotage (COFIL) chargé de produire un document d'objectif (DOCOB).

### 2.2. LE CONTENU DU DOCOB

Le DOCOB est un document de diagnostic et constitue un outil d'orientation pour la gestion du site. En région PACA, il est composé de plusieurs documents :

- le Tome 0, qui constitue un état des lieux du site : il servira d'état initial de référence, et porte à la fois sur les caractéristiques biologiques et sur les aspects socio-économiques
- le Tome 1, qui établit un diagnostic biologique et socio-économique du site : il analyse et explique l'état actuel du site, définit et hiérarchise les enjeux de conservation, et identifie les objectifs de conservation à atteindre.
- le Tome 2 : il s'agit d'un « plan d'action » qui définit les objectifs et la stratégie de gestion, prévoit les mesures permettant d'atteindre ces objectifs et définit les priorités d'action et les dispositifs financiers correspondants.
- des annexes : fiches habitats/espèces, atlas cartographique, comptes-rendus, documents de communication, informations socio-économiques détaillées, registre des actions de concertation, etc.
- la note de synthèse.

Chaque grande étape de l'élaboration du DOCOB est suivie et validée par le Comité de pilotage.

Le DOCOB préconise également dans le Tome 2 les mesures qui doivent être mises en œuvre pour permettre le suivi de l'état de conservation des espèces et habitats du site. C'est sur la base de ce suivi que sera ensuite effectuée l'actualisation du DOCOB.

Le DOCOB a été validé lors du comité de pilotage qui s'est déroulé le 18 octobre 2012 et il a été approuvé par arrêté préfectoral du 20 décembre 2012.

## 2.3. LA DEMARCHE NATURA 2000 SUR LE SITE

### 2.3.1. Les directives européennes et les périmètres du site

Les deux directives européennes « Habitats Faune Flore » et « Oiseaux » sont concernées, cependant les 2 sites ont été traités comme une seule entité pour l'étude socio-économique :

- La directive « Habitats » en premier lieu avec le site « Mont Caume Mont Faron Forêt domaniale de Morières » codé FR 9301608. Parmi les habitats patrimoniaux la forêt relique des Morières et les crêtes calcaires ventées sont des habitats patrimoniaux. Les Chiroptères et les insectes saproxylophages apprécient les vieux peuplements forestiers et les nombreux avens.

- La Directive « Oiseaux » concerne les 213 ha du site codé FR9312016 et nommé « Falaises du Mont Caume » abrite le seul couple du Var d'Aigle de Bonelli. La présence de ce rapace méditerranéen menacé à l'échelon français explique le classement du site au sein de cette directive.

### 2.3.2. Calendrier et réunions d'information et de concertation

DATE	ÉTAPE
Juillet 2006	Validation comme SIC par la Commission Européenne
Décembre 2008	COFIL : installation, désignation de TPM comme Opérateur
Mars-Avril 2009	Signature des conventions cadre et financière
Juillet 2009	Recrutement du chargé de mission
Novembre 2009	COFIL : Lancement de la démarche
1 <sup>er</sup> trimestre 2011	Fin des inventaires biologiques (Habitats, Faune, Flore) et de l'étude socio-économique
Mai - Juin 2011	Définition des enjeux et des objectifs de conservation du site
Juillet 2011	Présentation du Tome 1 en groupe de travail CSRPN
Septembre 2011	Réunion préparatoire au COFIL : demande de compléments de travaux sur l'ajustement du périmètre
Novembre 2011	Signature d'un avenant pour prolongation de la convention cadre
Mars 2012	COFIL : validation du Tome 1
Mars-Avril 2012	Groupes de travail pour la définition des mesures de gestion
Septembre 2012	Présentation du Tome 2 du DOCOB en commission Agriculture et Forêt
Octobre 2012	COFIL : validation du Tome 2 et de l'intégralité du DOCOB

*Tableau 1 : Principales étapes de l'élaboration du DOCOB*

### 3. PRESENTATION GENERALE DU SITE

<b>Situation géographique</b>	Région PACA ; département du Var ; communes concernées : TPM : La Garde, Ollioules, Le Revest-les-Eaux, Toulon, La Valette-du-Var. Communauté de communes de la Vallée du Gapeau : Solliès-Ville, Solliès-Toucas, La Farlède, Belgentier. CC Val d'Issole : Méounes-les-Montrieux. CC Sud Sainte Baume : Signes, Evenos.
<b>Superficie</b>	ZPS : 213 ha SIC : 11 259 ha. Extension de la cartographie des habitats : 1660 ha, Extension physiologie de la végétation : 3 300 ha.
<b>Climat</b>	Très contrasté selon la localisation sur le site et la topographie. Au sud climat méditerranéen typique : étés chauds et secs et des hivers doux et humides. Au nord apparition d'indices à tendance plus septentrionale : avec des hivers plus froids et plus humides. Deux régimes de vents sont prépondérants : le mistral (ouest-nord-ouest) et le vent d'est.
<b>Géologie</b>	Au sud la majorité des sols sont basiques (calcaire Urgonien) et de nombreux éboulis et lapiaz sont visibles. Au nord, les sols sont plus humifères et plus épais avec des affleurements acides issus de dolomies. A noter une coulée basaltique sur le secteur d'Evenos.
<b>Hydrographie</b>	Le réseau hydrographique est composé de 3 cours d'eau principaux : Le Gapeau, Le Las et la Reppe. Seul le Gapeau est permanent malgré un débit réduit en été. Le massif calcaire entraîne la présence d'un important et complexe réseau hydrographique souterrain.
<b>Foncier</b>	Les statuts fonciers sont multiples sur le site. Les propriétaires privés détiennent 5 655 ha soit près de 50 % de la superficie totale du site. Ensuite l'état possède la Forêt domaniale de Morières-Montrieux avec une superficie de 2 222 ha. Viennent ensuite les communes avec 1 867 ha et le Conseil Général du Var dont les ENS représentent 1 480 ha.
<b>Documents d'urbanisme</b>	PLU approuvé pour ces communes : Belgentier, La Garde, Le Revest-les-Eaux, La Valette-du-Var, Solliès-Ville, Solliès-Toucas, Signes, Méounes-les-Montrieux. POS/PLU en cours ou en révision pour ces communes : Evenos, la Farlède, Ollioules, Toulon.
<b>Outils de gestion</b>	Contrat de Baie de la rade de Toulon et CB des îles d'Or. SAGE du Gapeau, état des lieux en cours. PIDAF : CCVG (en cours), CCSSB (actualisation en cours), SIVU du Coudon (à actualiser) PDAF : Méounes (à actualiser), Toulon (en cours), Ollioules (en cours). Aménagement forestier : plusieurs massifs communaux (Toulon, Ollioules, Signes) et la Forêt domaniale des Morières (révision en cours). Plan simple de Gestion : 7 PSG totalisant 2 734 ha dont 893 ha sont situés sur le site.
<b>Risques naturels</b>	Le risque le plus important est le risque d'incendie de forêt géré via les P(I)DAF. PPR Inondation (vallée du Gapeau) et PPR mouvement de terrain (Toulon mont Faron). Risque de mouvement existant au niveau des falaises Sud et Est du massif.
<b>Zonages environnementaux</b>	5 sites classés : La Grotte dite "des Rampins" à Méounes, Le Pigeonnier féodal du Revest-les-Eaux et ses abords, Le Mont Faron, Le Baou de Quatre Auros, Le massif du Coudon. 8 ZNIEFF : ZNIEFF terrestre de type II totalisant 21 955 ha (dans et hors du site). 5 ZNIEFF géologiques totalisant 104 ha. 4 Espaces Naturels Sensibles : Domaine de Baudouvin, Les Lonnes, Paillette, Forêt de Siou-Blanc totalisant 816 ha (dans le site). Si l'on rajoute les ENS présents dans les périmètres d'études cela totaliserait 781 ha supplémentaires.

Tableau 2 : Présentation générale synthétique du site Natura 2000

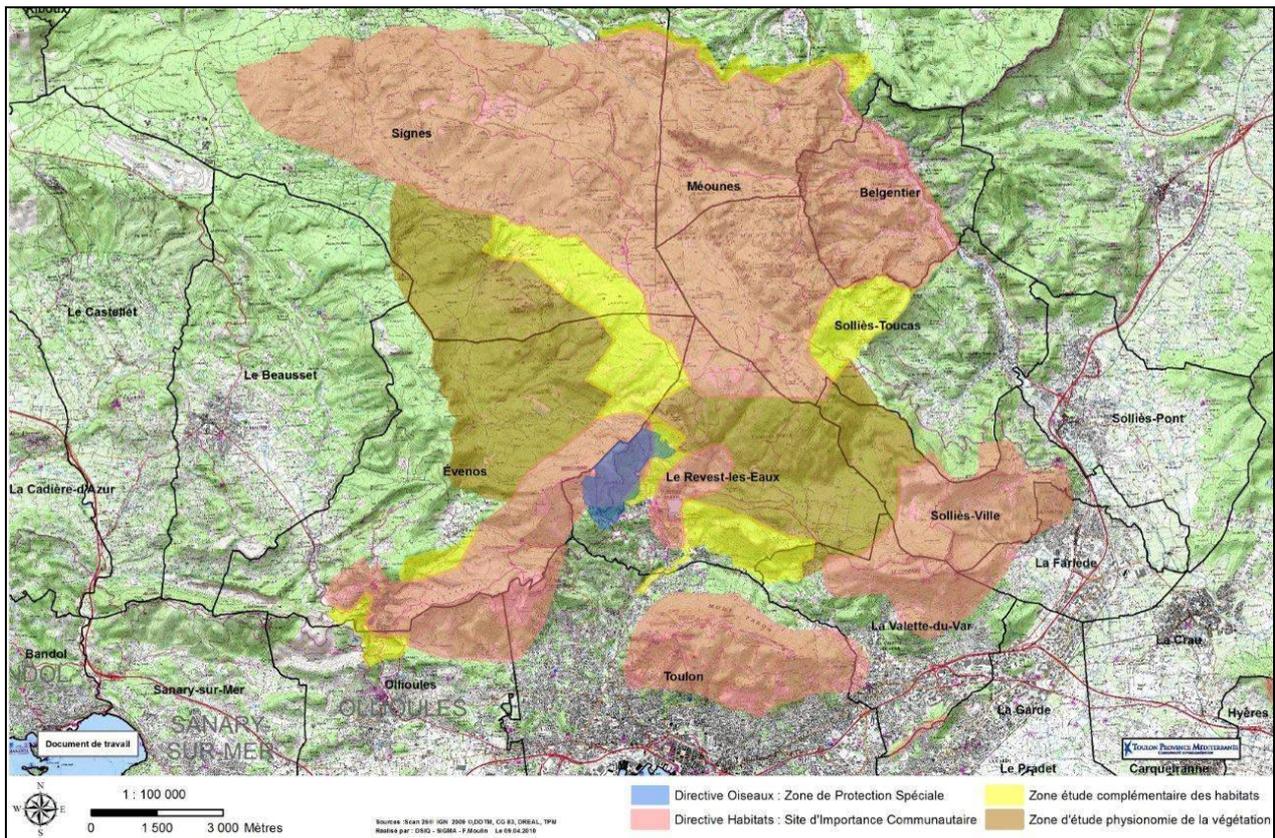
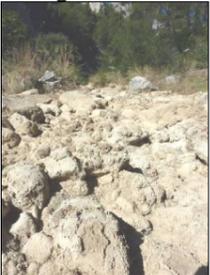


Figure 1 : Localisation des sites Natura 2000 et des extensions d'étude

## 4. LE PATRIMOINE NATUREL

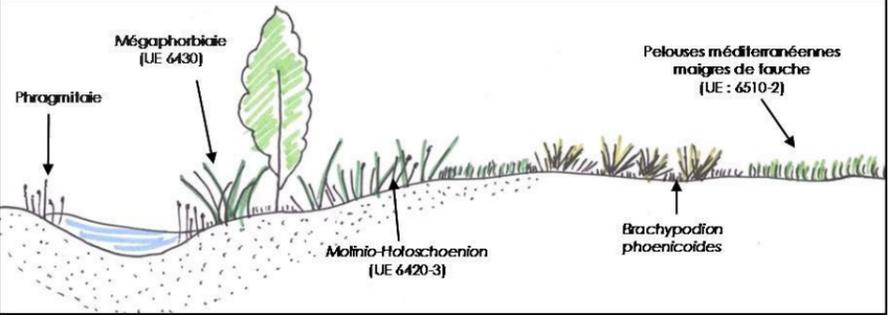
### 4.1. MILIEU TERRESTRE

#### 4.1.1. Habitats terrestres d'intérêt communautaire

Libellé Natura 2000-EUR 25 : Libellé cahier d'habitat	Code N 2000	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Présentation synthétique
<b>Habitats aquatiques</b>			
<p>Eaux oligotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i></p>  <p>Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques</p>	<p>3140</p> <p>3140-1</p>	<p>Plan d'eau à Characées</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Cet habitat est présent très ponctuellement sur le site, principalement dans des points d'eau d'origine anthropique. C'est un indicateur d'eau saturée en calcaire. C'est un habitat fragile et sensible aux perturbations.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Les charophycées préfèrent les eaux pures et oxygénées. Elles ont un rôle important dans la chaîne alimentaire des espèces herbivores au niveau des milieux aquatiques. Cette végétation est aussi un habitat d'espèces important.</p> <p><u>Surface</u> : 0,03 ha essentiellement dans le SIC; habitat très ponctuel.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Sur le site, cet habitat subsiste grâce à quelques petits points d'eau surcreusés.</p> <p>⊗ Variation niveau d'eau, assèchement, piétinement, modification du pH, pollution (hydrocarbures et intrants agricoles), eutrophisation, manque de luminosité.</p>
<p>Rivières des étages planitaires à montagnard avec végétation à Renoncule</p> 	<p>3260</p>	<p>Rivières permanentes méditerranéennes</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Cours d'eau des étages montagnards à planitaire avec végétation de plantes aquatiques flottantes ou submergées du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i> (niveau d'eau très bas en été) ou de bryophytes aquatiques.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Valeur cruciale pour la faune d'intérêt communautaire (Chiroptères, Blageon, Barbeau méridional) ou non (odonates, reptiles et invertébrés aquatiques).</p> <p><u>Surface</u> : 2,7 km en linéaire dans le SIC ; 10,56 km en linéaire dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Moyen sur le site. Habitat dégradé en aval des agglomérations par des eaux de qualité insuffisante et du fait de décharges sauvages à leurs abords. Il est important de noter que cet habitat a souffert des sécheresses prolongées. Attention aussi aux plantes invasives.</p> <p>⊗ La baisse des volumes d'eau circulant en été via les pompages agricoles ou domestiques, le réchauffement des eaux et assecs plus ou moins prolongés ; espèces invasives ; détérioration de la qualité des eaux en aval des agglomérations ; décharges sauvages ; seuils ; artificialisation des berges en plaine agricole ou en secteur de traversée urbaine ; pollutions ; activités de loisirs de nature empruntant les lits des cours d'eau.</p>
<p>Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i></p> 	<p>3290</p>	<p>Rivières intermittentes méditerranéennes</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Habitat aquatique (pouvant être temporaire) très important aux fonctions biologiques majeures, partiellement menacé par les activités humaines, et surtout par les sécheresses anormales prolongées relevant probablement du changement climatique.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Cet habitat de rivière intermittente constitue un biotope favorable pour de nombreuses espèces animales.</p> <p><u>Superficie</u> : 3,4 km en linéaire dans le SIC ; 3,0 km en linéaire dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Idem à 3260.</p> <p>⊗ La baisse des volumes d'eau circulant en été via les pompages agricoles ou domestiques, le réchauffement des eaux et assecs plus ou moins prolongés ; espèces invasives ; détérioration de la qualité des eaux en aval des agglomérations ; décharges sauvages ; seuils ; artificialisation des berges en plaine agricole ou en secteur de traversée urbaine ; pollutions ; activités de loisirs de nature empruntant les lits des cours d'eau.</p>

Libellé Natura 2000-EUR 25 : Libellé cahier d'habitat	Code N 2000	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Présentation synthétique
<p>* Sources pétrifiantes à formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)</p>  <p>Communauté des sources et suintements carbonatés</p>	<p>7220*</p> <p>7220-1*</p>	<p>Formations travertineuses</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Habitat prioritaire, répandu dans le centre Var, est présent de façon discrète, ponctuelle et disséminée sur le site. Zone remarquable présente en bordure du site Natura 2000 (Source des Rampins). Atypique car principalement sous forme fossile, en effet, la flore du <i>Cratoneurion</i> est très peu présente.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Cet habitat abrite une flore très spécialisée, conditionnée par la permanence d'une humidité élevée. Les vasques tuffigènes retenant l'eau en période estivale sont d'une importance extrême pour la faune (pontes d'odonates, têtards et néoformés d'Alyte accoucheur).</p> <p>L'habitat 7220* présent dans le cours du Gapeau et ses affluents est une variante de l'habitat 7220* « typique ». Les espèces indicatrices de cet habitat ne sont présentes que sporadiquement. Néanmoins, dans certaines stations, les conditions physico-chimiques sont réunies pour observer des dépôts calcaires sur la végétation.</p> <p><u>Superficie</u> : 3,8 km en linéaire dans le SIC ; 2,0 km en linéaire dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Son état de conservation est estimé bon sur les zones où cet habitat a été observé.</p> <p>☺ Non perturbation des milieux.</p> <p>⊗ Déséquilibre du régime hydrique ; destruction de la ripisylve (92A0) qui modifie les conditions thermiques et d'humidité ; pollution ; prélèvement de tuf pour la construction ; détérioration des travertins dans les cours d'eau (fréquentation et baignades estivales dans les vasques).</p>
<b>Landes et matorrals</b>			
<p>Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux</p> 	<p>4090</p>	<p>Landes en coussinets à Genêt de Lobel</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Les stations de cet habitat sont localisées sur des croupes dénudées ou en crête sur sols calcaires squelettiques des sommets et hauts de falaise. Surfaces remarquables sur le haut des Monts Faron et Caume et caractéristiques des paysages de ces sites (avec la variante de cet habitat à Alysson épineux).</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Cet habitat abrite deux espèces patrimoniales : le Genêt de Lobel et le Genêt de Villars. Des espèces protégées y sont également rencontrées (<i>Hormathophylla spinosa</i>, <i>Brassica montana</i>, orchidées). Lieu de vie (orthoptères, reptiles) et territoire de chasse pour l'avifaune et les Chiroptères.</p> <p><u>Superficie</u> : 10,4 ha essentiellement dans le SIC.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Bon à moyen. Les stations du Faron subissent l'impact du piétinement, celles du Mont Caume se sont vues détruites par la création d'une piste. Les petites stations de Genêt de Villars des secteurs nord (Limite) ont tendance à se faire coloniser par les matorrals à Genévriers ou les Yeuseraies.</p> <p>☺ Intervention sylvicole ponctuelle et précautionneuse pour « ré-ensemler » l'habitat.</p> <p>⊗ Dynamique de fermeture par colonisation des ligneux et résineux ; piétinement lié à la fréquentation sur l'habitat présent sur les points de vue en crêtes.</p>
<p>Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i></p> <p>Juniperaies à Genévrier oxycèdre</p> <p>Juniperaies à Genévrier rouge (de Phénicie)</p> <p>Juniperaies à Genévrier commun</p>	<p>5210</p> <p>5210-1</p> <p>5210-3</p> <p>5210-6</p>	<p>Matorral arborescent à Genévrier</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Habitat d'intérêt communautaire bien représenté sur le site (836 ha soit 6,3 % de la zone d'étude). Bien souvent en mosaïque avec d'autres habitats d'intérêt communautaire ou de garrigues plus ou moins fermées.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Milieu semi-ouvert, très fréquenté par la faune (insectes, reptiles, avifaune, Chiroptères).</p> <p><u>Superficie</u> : 578,2 ha dans le SIC ; 257,7 ha dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Bon en général.</p> <p>⊗ Les incendies et l'urbanisation peuvent être une menace ainsi que la coupe de beaux sujets pour le tournage du bois.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-end;"> <div style="text-align: center;">  <p>Juniperaies à Genévrier oxycèdre</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Juniperaies à Genévrier rouge (de Phénicie)</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Juniperaies à Genévrier commun</p> </div> </div>

Libellé Natura 2000-EUR 25 : Libellé cahier d'habitat	Code N 2000	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Présentation synthétique
<b>Pelouses et prairies</b>			
<p><b>*Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyso-Sedion albi</i></b></p>  <p><b>*Pelouses pionnières des dalles calcaires planitaires et collinéennes</b></p>	<p><b>6110*</b></p> <p><b>6110-1*</b></p>	<p>Pelouses pionnières de dalles calcaires</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Les pelouses de l'<i>Alyso-Sedion albi</i> liées à des accumulations de terre fine sur des dalles de calcaire sont peu fréquentes sur le site. D'une surface souvent réduite, elles sont intimement imbriquées parmi d'autres formations herbacées soit en haut ou replats de falaises, soit en bordure de dalles rocheuses.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Pelouses parmi les plus caractéristiques de la région méditerranéenne française. Grande diversité floristique et exceptionnelle richesse en thérophytes et en géophytes méditerranéennes, il découle de la grande diversité entomologique, une importante richesse en reptiles, oiseaux et Chiroptères.</p> <p><u>Superficie</u> : 16,8 ha dans le SIC ; 24,1 ha dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Moyen car fragmenté et soumis à la fermeture des milieux.</p> <p>😊 Léger pastoralisme extensif.</p> <p>☹ L'habitat est menacé par l'urbanisation sans cesse croissante de la région PACA ; les traitements herbicides (bord de route).</p>
<p><b>*Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i></b></p> <p><b>*Ourlets méditerranéens mésothermes à Brachypode rameux de Provence et des Alpes-Maritimes</b></p> <p><b>*Pelouses à Thérophytes méditerranéennes mésothermes</b></p> <p><b>Pelouses à Thérophytes méditerranéennes sur sables dolomitiques</b></p>	<p><b>6220*</b></p> <p><b>6220-1*</b></p> <p><b>6220-2*</b></p> <p><b>6220-3*</b></p>	<p>Pelouses substeppiques de graminées et annuelles</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Sur le site, les pelouses substeppiques sont composées majoritairement de graminées annuelles. Elles se développent sur des lithosols argileux avec la roche mère calcaire affleurante où sur sables dolomitiques pour sa variante de l'association à Armérie de Belgentier (spécificité remarquable).</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Pelouses parmi les plus caractéristiques de la région méditerranéenne française. Grande diversité floristique et exceptionnelle richesse en thérophytes et en géophytes méditerranéennes. Présence d'endémiques comme l'Arméria de Belgentier dont la station du site qui est la seule connue au monde.</p> <p><u>Superficie</u> : 96,9 ha dans le SIC ; 101,7 ha dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Moyen car fragmenté et soumis à la fermeture des milieux.</p> <p>😊 Léger pastoralisme extensif.</p> <p>☹ Urbanisation ; traitements herbicides.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">    </div> <p>Pelouses substeppiques du <i>Sedo micranthi-Arabidetum verna</i> avec <i>Stipa pennata</i></p> <p>Thérophytes méditerranéennes sur sables dolomitiques (Belgentier) (photo de gauche)</p> <p><i>Armeria belgenciensis</i></p>
<p>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire</p>  <p>Pelouses calcicoles semi-sèches subatlantiques (<i>Mesobromion</i>) Pelouses calcicoles subatlantiques xérophile (<i>Xerobromion</i>)</p>	<p>6210</p> <p>6210-b</p> <p>6210-c</p>	<p>Pelouses sèches semi-naturelles</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Ces habitats ont des rôles biologiques, écologiques et fonctionnels majeurs. Cependant, ils deviennent de plus en plus rares et fragmentaires sur le site. Habitats à conserver et à restaurer.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : La diversité floristique de cet habitat est importante, notamment en orchidées (<i>Ophrys provincialis</i>, <i>O. philippi</i>). La diversité faunistique est également importante car cet habitat joue un rôle de zone refuge et de chasse pour de nombreux insectes, reptiles et oiseaux. Ces pelouses sont également des zones essentielles pour les micromammifères et pour la chasse de certains Chiroptères.</p> <p><u>Superficie</u> : 120,9 ha dans le SIC ; 35 ha dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Moyen du fait de la dynamique de fermeture des milieux.</p> <p>😊 Léger pastoralisme extensif.</p> <p>☹ Fermeture des pelouses après abandon de l'entretien, puis boisement lent ; mise en culture ; loisirs motorisés ; urbanisation ou perturbations (décharge, dépôts).</p>

Libellé Natura 2000-EUR 25 : Libellé cahier d'habitat	Code N 2000	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Présentation synthétique
Pelouses méditerranéennes humides semi naturelles à hautes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i>  Prairies humides hydrophiles et hydrophiles méditerranéennes de basse altitude  Prés humides méditerranéens de Provence	6420  6420-3  6420-5	Prairies méditerranéennes humides	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Cet habitat regroupe les pelouses des régions océaniques et subméditerranéennes du <i>Brometalia erecti</i>. On distingue les pelouses primaires du <i>Xerobromion</i> et les pelouses secondaires (semi-naturelles) du <i>Mesobromion</i> à <i>Bromus erectus</i>.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Rôle fonctionnel et écologique important. Les Mégaphorbiaies et prairies mésophiles protègent la couche superficielle de terre contre le ruissellement et consolident les rives. Intérêt majeur pour les invertébrés aquatiques et semi-aquatiques, territoire de chasse (avifaune, Chiroptères)</p> <p><u>Superficie</u> : pour 6420 : 0,16 ha essentiellement dans le SIC ; pour 6430 : 0,6 ha essentiellement dans la zone d'étude; pour 6510 : 22,9 ha dans le SIC ; 2,4 ha dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Les prairies mésophiles et humides ne sont plus fonctionnelles, elles ont une distribution fragmentée dans le site et sont très dégradées par l'urbanisation (en bordure du Gapeau). Il serait très intéressant de restaurer un corridor constitué d'un réseau prairial humide des deux cotés du Gapeau.</p>
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin  Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces	6430  6430-4	Mégaphorbiaies hydrophiles	<p>☺ Fauches tardives tous les 3 ou 4 ans ; pastoralisme extensif.</p> <p>☹ Drainage et labour pour mise en culture ou installation d'arboriculture et de pépinières ; prolifération d'espèces exotiques ; modifications du régime hydrique.</p>
Pelouses maigres de fauche de basse altitude	6510	Prairies maigres de fauche	
<b>Habitats rocheux et grottes</b>			
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles   Eboulis calcaires provençaux	8130   8130-23	Eboulis calcaires provençaux	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Habitat de belle superficie éparpillé dans la partie sud, en mosaïque avec des falaises en contrebas de ces dernières. En mosaïque avec une chênaie verte (UE 9340) et un matorral à Genévriers (UE 5210). Peu menacé car souvent difficile d'accès.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Diversité floristique remarquable. Zone d'insolation et de thermorégulation pour les reptiles et terrain de chasse pour certains Chiroptères et l'avifaune (Aigle de Bonelli).</p> <p><u>Superficie</u> : 449,5 ha dans le SIC ; 168,1 ha dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Bon en général car assez difficile d'accès.</p> <p>☺ Maintien du caractère mobile des éboulis (limite la colonisation par les habitats de matorrals et forestiers).</p> <p>☹ Fermeture naturelle des milieux à long terme par les ligneux avoisinants ; prélèvements de matériaux dans les zones accessibles.</p>

Libellé Natura 2000-EUR 25 : Libellé cahier d'habitat	Code N 2000	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Présentation synthétique
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	Pentes et dalles rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Habitat présent sur l'ensemble du site d'étude, les 4 habitats élémentaires sur calcaire et dolomie sont très représentatifs du SIC. L'habitat sur silice est lié à une coulée basaltique. Ces habitats abritent flore et faune patrimoniales.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Les falaises calcaires et siliceuses participent aux complexes rupestres qui sont des milieux ouverts propices à une faune diversifiée d'insectes, reptiles, oiseaux, Chiroptères fissuricoles.</p> <p><u>Superficie</u> : pour 8210 : 968,7 dans le SIC et 52,7 dans la zone d'étude ; pour 8220 : 2,9 ha essentiellement dans le SIC.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Bon en général car assez difficile d'accès. L'habitat siliceux 8220 est marqué par les constructions du village.</p> <p>☺ Habitats peu accessibles.</p> <p>⊗ Dérangement de la faune par certaines activités (escalade, spéléologie, archéologie, randonnées) ; équipements d'escalade non encadrés et non contrôlés.</p>
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	Pentes et dalles rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Falaises calcaires méditerranéennes thermophiles « Colle vieille » Vallon des croupatières Signes)</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Complexe de falaises dolomitiques juste à l'ouest de Belgentier</p> </div> </div>
<p>Grottes non exploitées par le tourisme</p> <p>Grottes à chauves-souris</p>  <p>Habitat sous-terrain terrestre</p>  <p>Rivières souterraines, zones noyées, nappes phréatiques</p>	<p>8310</p> <p>8310-1</p> <p>8310-2</p> <p>8310-4</p>	<p>Grottes non exploitées par le tourisme</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Les 3 habitats élémentaires peuvent se rencontrer à l'intérieur d'une même cavité : les grottes accessibles à l'homme et peuplées de chauves-souris ; le réseau de passages et de fissures inaccessible à l'homme ; les rivières souterraines, zones noyées, nappes phréatiques.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Cf. ci-dessous la valeur par habitat élémentaire.</p> <p><u>Superficie/volume</u> : 403 cavités dans le SIC ; 133 cavités dans la zone d'étude donc un volume incalculable, 14 cavités avec aquifère souterrain (données Comité Départemental Spéléologie).</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Bon en général car habitats difficiles d'accès. Une certaine fréquentation (visite des grottes accessibles ou zone de bivouac à l'entrée des grottes) est constatée à l'entrée de certaines cavités et entraîne quelques perturbations sur les Chiroptères présents.</p> <p>☺ Habitats peu accessibles aux personnes non équipées.</p> <p>⊗ Les prélèvements d'eau par les communes peuvent entraîner une modification de la composition spécifique (faune, flore) des habitats ; des cavités servent de dépotoirs ; fermeture complète et ouverture de cavités fermées ont des répercussions très importantes sur la faune cavernicole ; l'urbanisation et la création de réseaux divers après comblement des cavités détruisent la configuration des réseaux souterrains ; les utilisateurs du milieu souterrain peuvent occasionner des perturbations.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Les cavités accueillant des communautés de chauves-souris ne représentent souvent qu'une partie d'un plus vaste réseau souterrain. Ces caractéristiques de ces grottes sont obscurité, peu ou pas ventilées, avec une amplitude thermique annuelle relativement faible (4°C&lt;T&lt;15°C) et une hygrométrie très élevée. Ce réseau de cavités creusé dans le karst est utilisé comme lieu de repos (hibernation, estive, transit) et surtout de reproduction (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>, <i>R. hipposideros</i>, <i>Miniopterus schreibersii</i>, <i>Myotis bechsteinii</i> ...).</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Cet habitat correspond au réseau souterrain karstique comprenant les grottes et avens souvent prolongés de passages et fissures inaccessible à l'homme et pouvant se développer sur plusieurs kilomètres. Cet habitat obscur, de température constante (1 à 6°C) et dont l'hygrométrie atteint presque 100 % est le milieu de vie exclusif des invertébrés strictement souterrains. La colonie de Minioptères de Schreibers de la grotte « des Rampins » est à l'origine d'une accumulation de guano servant de nourriture à des espèces d'invertébrés troglobies spécifiques du milieu souterrain terrestre.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Dans le site, cet habitat correspond aux aquifères souterrains circulant dans le vaste réseau de cavités des zones karstiques. Cet habitat se caractérise par une faune à fort taux d'endémisme principalement constituée d'invertébrés aquatiques aveugles et dépigmentés dont les principaux groupes sont les planaires, mollusques et crustacés. Un Dytique cavernicole <i>Sietitia balsetensis</i> très rare et inféodé aux eaux souterraines est présent sur ce site.</p>

Libellé Natura 2000-EUR 25 : Libellé cahier d'habitat	Code N 2000	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Présentation synthétique
<b>Habitats forestiers</b>			
<p><b>*Forêts de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion</b></p>  <p><b>Tillaies sèches de Bourgogne, du Jura et des Alpes</b></p>	<p>9180*</p> <p>9180*-12</p>	<p>Forêts de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Ce type de boisement très spécialisé sur éboulis, uniquement en situation d'ubac très frais. Il se développe sur des pentes ou des fonds de vallons, dans des conditions stationnelles fraîches et sur éboulis grossiers.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Habitat rare, présentant une aire de répartition assez vaste en France mais en situation d'extrême limite sud dans ce site Natura 2000. Habitat toujours disséminé et peu étendu qui participe à la constitution de mosaïques d'habitats forestiers de grand intérêt biologique.</p> <p><u>Superficie</u> : 2,8 ha essentiellement dans le SIC.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Bon sur le site. La pression sylvicole est faible du fait des conditions d'accès trop contraignantes.</p> <p>☺ Pression sylvicole faible à nulle car accès difficile (pentes instables).</p> <p>☹ Réchauffement climatique.</p>
<p>Frênaies thermophiles à <i>Fraxinus angustifolia</i></p> 	<p>91B0</p>	<p>Frênaie thermophile</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Habitat méconnu typique des régions méditerranéennes et installé souvent loin du lit mineur. Il ne subit pas les effets des perturbations hydrauliques mais reste néanmoins lié au complexe riverain méditerranéen.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Cet habitat héberge une avifaune importante au même titre que les ripisylves. Ces formations à Frêne à feuilles étroites participent à des mosaïques d'habitats du plus grand intérêt, notamment pour le déplacement de la faune à travers la zone d'étude (corridor écologique).</p> <p><u>Superficie</u> : 11,5 ha dans le SIC ; 3,4 ha dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Leur état de conservation est très variable : plusieurs peuplements demeurent dégradés et perturbés notamment par une réduction en largeur de l'assise de la ripisylve. Il y a donc nécessité d'intervention localement. De plus, de nombreux déchets sont présents dans les peuplements rivulaires.</p> <p>☹ La dégradation de la ripisylve par des travaux d'aménagement ponctuel, la mise en place de cultures ; les pollutions chimiques ; les dépôts sauvages d'ordures diverses ; la colonisation d'espèces exotiques envahissantes.</p>
<p>Forêts galeries à <i>Salix et Populus alba</i></p>  <p>Aulnaies-Frênaies à Frêne oxyphylle</p>	<p>92A0</p> <p>92A0-7</p>	<p>Aulnaie – Frênaie à frênes oxyphylles</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Les ripisylves sont dominées sur le site (vallée du Gapeau) par l'Aulne glutineux. Ces forêts galeries sont constituées de cordons d'aulne et de frêne le long du lit majeur des cours d'eau, inondables lors des crues régulières ou des zones basses subissant des inondations par la remontée de la nappe phréatique.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Abondance des oiseaux et également maintien de belles populations de Chiroptères. Les ripisylves jouent aussi un rôle dans la fixation des et elles participent à des mosaïques d'habitats du plus grand intérêt, notamment pour le déplacement de la faune (notion de corridor écologique).</p> <p><u>Superficie</u> : 15,4 km de linéaire et une surface estimée de 73,7 ha (53,4 ha dans le SIC ; 20,4 ha dans la zone d'étude).</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Idem à 91B0.</p> <p>☹ Idem à 12B0.</p>
<p>Galeries et fourrés riverains méridionaux (<i>Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae</i>)</p>  <p>Galeries riveraines à Laurier-rose</p>	<p>92D0</p> <p>92D0-1</p>	<p>Galeries riveraines à Laurier-rose</p>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Habitat à très forte valeur patrimoniale, rare en France, typique de la région méditerranéenne. Il est localisé aux rives du « Las » au Sud-ouest de la zone d'étude du site. Dans un mauvais état de conservation, il est menacé par l'urbanisation et très sensible aux activités humaines.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Le Laurier-rose (<i>Nerium oleander</i>) est une espèce protégée au niveau national. Son rôle de corridor pour les espèces animales est prouvé et essentiel pour des espèces de reptiles, d'amphibiens, d'odonates et de certains Chiroptères.</p> <p><u>Superficie</u> : 1,2 km de linéaire sur le SIC ; 1,77 km de linéaire sur la zone d'étude soit au total 3,0 km de linéaire.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Il est globalement en mauvais état. Dans la plupart des cours d'eau, les nériaies ne se présentent pas sous l'aspect de galeries mais sous forme de petits peuplements fermés, fragmentaires et interrompus.</p> <p>☺ Résistance aux perturbations physiques des régimes hydrologiques violents.</p> <p>☹ Risque de pollution génétique par les cultivars horticoles, destructions physiques par comblements de déchets urbains (inertes de travaux).</p>

Libellé Natura 2000-EUR 25 : Libellé cahier d'habitat	Code N 2000	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Présentation synthétique	
Forêt à <i>Olea</i> et <i>Ceratonia</i>  Peuplements à Oléastre, Lentisque de la côte varoise	9320  9320-1	Peuplements à Oléastre, Lentisque, Myrte	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Essentiellement présent sur la partie sud du site entre le Mont Faron et le Coudon, ces fragments de boisement très originaux forment des entités buissonnantes sclérophylles. Le risque de disparition du fait des multiples empiètements humains (urbanisation) est réel.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Habitat très rare et fragmentaire, parfaitement adapté aux conditions écologiques très contraignantes du littoral provençal, mais menacé car situé en bordure de mer dans la zone occupée par l'urbanisation. Présence de <i>Lavatera maritima</i> dans cet habitat et sur le site.</p> <p><u>Superficie</u> : 117,4 ha dans le SIC ; 87,7 ha dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Très moyen car soumis à de nombreuses menaces dont l'urbanisation des versants exposés sud recherchés par les lotisseurs.</p> <p>⊗ Envahissement et substitution de l'habitat par la flore exotique ; urbanisation ; cheminements avec points de vue paysagers pour touristes.</p>	
Forêt à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>  Yeuseraie mature à <i>Épipactis</i> à petites feuilles  Yeuseraie à Laurier-tin  Yeuseraies acidiphiles à <i>Asplénium fougère d'âne</i>  Yeuseraies-chênaies pubescentes à Gesce à larges feuilles  Yeuseraies à Genévriers de Phénicie des falaises continentales	9340  9340-1  9340-3  9340-6  9340-8  9340-9	Forêt de Chêne vert ( <i>Quercus ilex</i> )	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : La forêt de Chêne vert qui représente un peu plus de 5 306 ha soit 39,9 % du site est présente sous forme de 5 variantes d'intérêt communautaire. La yeuseraie à Laurier-tin et la yeuseraie à Genévriers de Phénicie sont, de loin, les plus représentées sur le site d'étude. Bien qu'en très faible surface, la yeuseraie mature à <i>Épipactis</i> à petites feuilles est présente. Ce type d'habitat, du plus grand intérêt et devenu très rare, représente la phase climacique des Yeuseraies provençales.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Cet habitat présente un intérêt non négligeable pour la faune grâce à l'effet de mosaïque sur le site (forêt/maquis/pelouses). De plus, la richesse biologique de cet habitat est à rechercher au niveau de la microfaune et microflore de l'humus et du sol sous-jacent, mais aussi au niveau des frondaisons (entomofaune). Une yeuseraie mature est favorable aux coléoptères saproxyliques et aux Chiroptères forestiers (cavités arboricoles, fissures ou écorces décollées).</p> <p><u>Superficie</u> : 4426,4 ha dans le SIC ; 567,9 ha dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Présence dans la partie sud et ouest du site d'un grand nombre de matorral à Chêne vert considéré par les spécialistes comme étant un faciès de dégradation de cet habitat 9340. Hormis les zones à matorrals et taillis de chêne vert, l'habitat de forêt à <i>Quercus ilex</i> semble en cours de maturation.</p> <p>☺ La libre évolution des peuplements.</p> <p>⊗ Les incendies (sauf 9340-1 car installé dans des conditions où les individus sont protégés) ; les aménagements divers (infrastructures linéaires) et l'urbanisation ; mes coupes rases pour bois de chauffage.</p>	
 Yeuseraie à <i>Epipactys microphyllae</i>	 Yeuseraie à Laurier-tin	 Yeuseraie de talus frais à <i>Asplénium fougère d'âne</i>	 Yeuseraie-chênaie pubescente à Gesce	 Yeuseraie à Genévrier de Phénicie (Aiguilles de Valbelle)
Forêts à <i>Ilex aquifolium</i>  Chênaies pubescentes à Houx de Provence et du Languedoc	9380  9380-2	Forêt à Houx ( <i>Ilex aquifolium</i> )	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Dans les forêts méditerranéennes les plus fraîches, l'élément laurifolié est discret et uniquement représenté par le Lierre, le Houx et l'If. Ces 2 derniers se situent essentiellement à l'étage bioclimatique supra-méditerranéen ou montagnard-méditerranéen et le plus souvent au niveau de structures caducifoliées comme ici la chênaie pubescente sur ce site Natura 2000. Ces 2 habitats rares présentent une aire de répartition restreinte en France et en situation fragmentée dans la zone nord du site.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Les taillis élevés à houx hébergent des espèces végétales protégées dont <i>Asplenium scolopendrium</i> (Protection régionale), <i>Polystichum setiferum</i> (Protection régionale), <i>Ilex aquifolium</i> étant lui-même protégé par un arrêté préfectoral réglementant sa cueillette à des buts ornementaux.</p> <p><u>Superficie</u> : 262,5 ha dans le SIC ; 4,5 ha dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Bon sur le site. La pression sylvicole est assez faible du fait des conditions d'accès parfois trop contraignantes.</p> <p>☺ Inaccessibilité de certains secteurs.</p> <p>⊗ Réchauffement climatique ; pressions sylvicoles ; débroussaillage de la strate arbustive ; dépôts sauvages.</p>	

Libellé Natura 2000-EUR 25 : Libellé cahier d'habitat	Code N 2000	Libellé retenu (cf. fiches habitats, carte)	Présentation synthétique
<p><b>*Bois méditerranéens à <i>Taxus baccata</i></b></p> 	9580*	Bois méditerranéens à If ( <i>Taxus baccata</i> )	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : L'If est un arbre longévif, indifférent au substrat mais qui se localise le plus fréquemment au sein de structures forestières peu perturbées et évoluées. Il est considéré comme indicateur fiable de forêts anciennes méditerranéennes ou du moins peu perturbées depuis quelques siècles.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Un grand nombre d'ifs, dont certains arbres séculaires remarquables, confèrent à cet espace un intérêt tout particulier. Présence d'espèces végétales protégées : <i>Lilium martagon</i> et <i>Carex olbiensis</i>. De plus, ces vieux ifs sont des abris potentiels pour toute la faune forestière arboricole et/ou saproxylophage comme <i>Osmoderma eremita</i> (coléoptère) ou les Chiroptères <i>Myotis bechsteinii</i>.</p> <p><u>Superficie</u> : 18,9 ha essentiellement sur le SIC.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Bon bien que fragmentaire.</p> <p>☺ Inaccessibilité de certains secteurs.</p> <p>☹ Réchauffement climatique ; pressions sylvicoles ; débroussaillage de la strate arbustive ; dépôts sauvages ; pour l'If, recherche et coupe de bois précieux.</p>
<p><b>*Peuplements d'ifs dans les forêts Corses</b></p>	9580*-2		
<p>Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques :</p> <p>Peuplements de Pin maritime de Provence et Alpes-Maritimes sur substrats calcaires ou dolomitiques</p> 	9540 9540-1.4	Pinède méditerranéenne de Pin maritime	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Habitat principalement présent sur la partie nord du site. Il occupe une place de transition dans les dynamiques évolutives entre garrigue et chênaie verte sur calcaire non actif. Les populations résiduelles de Pin maritime sur calcaire (ou sol dolomitique) possèdent un intérêt.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : Populations résiduelles qui présentent un intérêt patrimonial notamment les peuplements de Pin maritime de Provence et Alpes-Maritimes sur substrats calcaires ou dolomitiques. Ces populations sont installées sur un substrat marginal pour le Pin maritime et la flore particulière liée à cet habitat.</p> <p><u>Superficie</u> : 46,9 ha dans le SIC ; 18,3 ha dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Plutôt bon sur les parties dolomitiques du nord-est du site.</p> <p>☹ La principale menace est l'incendie qui détruit les peuplements en place (mais qui favorise l'installation de semis).</p>
<p>Peuplement de Pin d'Alep de transition entre le thermo et le mésoméditerranéen</p> 	9540-3.1	Pinède méditerranéenne de Pin d'Alep	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : L'habitat sous sa forme typique n'est présent que sur le Mont Faron et dans les gorges d'Ollioules car sur le reste du site, les peuplements de pins d'Alep font partie de la dynamique de végétation des Yeuseraies.</p> <p><u>Valeur écologique et biologique</u> : La flore est pauvre sous les peuplements de pins d'Alep mais on y trouve quand même des plantes d'influence littorale protégées comme <i>Lavatera maritima</i>. Les grands pins d'Alep sont recherchés par certains rapaces comme le Circaète Jean le Blanc pour y installer leur aire de reproduction.</p> <p><u>Superficie</u> : 127,7 ha dans le SIC ; 50,8 ha dans la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation</u> : Habitat fragmentaire géographiquement restreint aux zones rocheuses et éboulis du Faron et des gorges d'Ollioules.</p> <p>☹ La principale menace est l'incendie qui détruit les peuplements en place (mais qui favorise l'installation de semis).</p>

Tableau 3 : Présentation synthétique des habitats terrestres d'intérêt communautaire

#### 4.1.2. Espèces d'intérêt communautaire sur le SIC

Espèce	Code N2000	Présentation synthétique
<p><i>Callimorpha quadripunctaria</i></p> <p>Ecaille chinée</p> 	1078	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Un seul contact avec l'espèce a eu lieu lors des inventaires terrain en 2010. Une recherche ciblée et complémentaire est à envisager.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales</u> : Aucun élément bibliographique ne permet d'évaluer la dynamique et l'état des populations cependant la présence de l'espèce est avérée et la grande diversité de plante hôtes favorable.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : -</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bonne vu la plasticité de l'espèce et sa capacité à coloniser divers types de milieux.</p> <p>☺ La grande diversité de milieux, riches en alimentation, maintien d'une végétation sur les bords des zones humides.</p> <p>☹ La fauche des lisières après la période de ponte (juillet) ; l'utilisation d'herbicides au printemps ; le débroussaillage.</p>
<p><i>Euphydryas aurinia</i></p> <p>Damier de la Succise</p> 	1065	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Le Damier de la Succise est inféodé aux milieux ouverts à végétation de faible hauteur. L'espèce a été observée en faible densité observée à divers endroits sur la zone : Mont Caume, Signe et Morières le Cap. Mentionnée sur le Faron, elle pourrait y avoir disparu suite à la fermeture des milieux fraîchement incendiés lors de l'étude de 1994.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales</u> : Aucun élément bibliographique ne nous permet d'évaluer la dynamique et l'état des populations. Des prospections ciblées et complémentaires permettraient une meilleure connaissance de son statut.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : -</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Moyen, menacé par la fermeture des milieux.</p> <p>☺ Maintient de zones ouvertes, mise en place d'un calendrier biologique adapté selon le cycle de vie de l'espèce.</p> <p>☹ La fermeture des milieux ; l'utilisation de produits insecticides et herbicides.</p>
<p><i>Cerambyx cerdo</i></p> <p>Grand capricorne</p> 	1088	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Ce grand Cérambycidaé aux mœurs crépusculaires et nocturnes est discret et difficilement détectable. Lors des prospections au cours de l'étude, un seul contact avec l'espèce fut noté.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales</u> : Aucun élément bibliographique ne nous permet d'évaluer la dynamique et l'état des populations. Des prospections ciblées et complémentaires permettraient une meilleure connaissance de son statut.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : -</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bonne, avec de nombreux secteurs avec des arbres matures.</p> <p>☺ Maintient de zones forestières caducifoliées matures ; conservation des vieux chênes morts.</p> <p>☹ Les incendies peuvent être destructeurs d'habitats ; pratiques sylvicoles monospécifiques et équiennes ; l'enrésinement.</p>
<p><i>Lucanus cervus</i></p> <p>Lucane cerf-volant</p> 	1083	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : L'espèce semble bien représentée sur le site avec des densités localement assez élevées.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales</u> : Aucun élément bibliographique ne nous permet d'évaluer la dynamique et l'état des populations. Des prospections ciblées et complémentaires permettraient une meilleure connaissance de son statut.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Bon.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bonne, avec de nombreux secteurs avec des arbres matures.</p> <p>☺ Maintient de zones forestières caducifoliées matures ; conservation des vieux chênes morts.</p> <p>☹ Les incendies peuvent être destructeurs d'habitats ; pratiques sylvicoles monospécifiques et équiennes ; l'enrésinement.</p>
<p><i>Osmoderma eremita</i></p> <p>Barbot</p> 	1084	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Cette plus grande Cétoine de France, bien que listée au FSD, n'a pas été découverte sur le site et les dire d'expert s'opposent un peu. Passant une grande partie de leur vie dans la cavité où s'est déroulé le développement larvaire rend les adultes difficiles à observer. Par ailleurs, leur activité « extérieure » est essentiellement nocturne et crépusculaire.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales</u> : Aucun élément bibliographique ne nous permet d'évaluer la dynamique et l'état des populations. Des prospections ciblées et complémentaires permettraient une meilleure connaissance de son statut.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Quelques secteurs avec de gros chênes matures semblent propices.</p> <p>☺ Maintient de zones forestières caducifoliées matures ; conservation des vieux chênes morts.</p> <p>☹ Les incendies peuvent être destructeurs d'habitats propices ; pratiques sylvicoles monospécifiques et équiennes ; l'enrésinement.</p>

Espèce	Code N2000	Présentation synthétique
<p><i>Alosa fallax</i> Alose feinte</p> 	1103	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Population absente du site, présente que dans la partie aval du Gapeau.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales</u> : Espèce en régression jusque dans les années 1990 mais en cours de recolonisation du Rhône et des fleuves côtiers méditerranéens.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bon état de conservation sur le Gapeau.</p> <p>⊗ Dégradation physique et chimique des cours d'eau (seuils, barrages, extraction matériaux) ; introduction d'espèces piscicoles carnassières.</p>
<p><i>Austropotamobius pallipes</i> Ecrevisse à pieds blancs</p>  <p>Présence potentielle</p>	1092	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Population absente du site, peut-être encore présente sur la partie la plus amont du Gapeau.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales</u> : Espèce en régression. L'altération physique du milieu (matières en suspension dans l'eau et envasement, destruction des berges, perturbation du régime hydraulique et thermique), les pollutions (métaux lourds, agents phytocides, substances eutrophisantes, ...) et l'introduction d'écrevisses exogènes.</p> <p>⊗ Dégradation physique et chimique des cours d'eau ; introduction d'espèces exotiques d'écrevisses.</p>
<p><i>Barbus meridionalis</i> Barbeau méridional</p> 	1138	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Espèce caractéristique des cours d'eau méditerranéens cantonnée à certains fleuves méditerranéens dont le Gapeau, le Las et la Reppe.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales</u> : Espèce en régression : son aire de répartition est de plus en plus fragmentée et réduite. Les menaces globales pesant sur l'espèce sont les aménagements hydrauliques, les prises d'eau, la pollution des eaux, la dégradation générale des habitats et l'hybridation avec le Barbeau fluviatile.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Conservation bonne sur le Gapeau, réduite ou moyenne sur le Las, inconnue sur la Reppe.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bon état de conservation sur le Gapeau, dégradé sur le Las, inconnu sur la Reppe.</p> <p>☺ Population isolée du Barbeau fluviatile.</p> <p>⊗ Dégradation physique et chimique des cours d'eau ; introduction d'espèces piscicoles carnassières.</p>
<p><i>Leuciscus soufia</i> Blageon</p> 	1131	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Population présente sur le Gapeau mais absente sur le Las et la Reppe.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales</u> : Espèce en régression. Les menaces globales pesant sur l'espèce sont les effluents saisonniers, le changement de faciès avec la création de petits seuils (disparition de faciès lotiques), l'extraction de matériaux, les crues printanières qui ont un impact sur la reproduction et le développement des alevins.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Bon état de conservation sur le Gapeau.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bon état de conservation sur le Gapeau.</p> <p>⊗ Dégradation physique et chimique des cours d'eau, piétinement ; Introduction d'espèces piscicoles carnassières.</p>
<p><b>* Canis lupus</b> <b>Loup gris</b></p> 	<b>*1352</b>	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Cette espèce, non listée au FSD, semble avoir séjourné à plusieurs reprises dans la forêt domaniale des Morières entre 2007 et 2009. Les indices de présence sont des crottes retrouvées sur les communes de Solliès-Toucas et de Solliès-ville, respectivement aux lieux-dits les Pourraques et les Mourras. Par ailleurs il convient également de mentionner le cas de 5 attaques dans un secteur proche mais aucune de ces attaques n'ont fait l'objet d'indemnisation. Il semble difficile de dire si l'espèce y réside de façon permanente ou si elle occupe le site que ponctuellement.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales</u> : Peu à peu, cette espèce est apparue dans les départements alpins et dans le Var, cependant la pérennité des populations n'est pas encore assurée. Ceci peut s'expliquer par les morts répétitives, accidentelles ou volontaires, auxquelles sont soumises cette espèce. Le refus de certains représentants du monde agricole ou encore de particuliers d'intégrer le Loup gris peut être un obstacle considérable à la recolonisation de cette espèce.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bon.</p> <p>☺ Grandes superficies forestières peu fréquentées ; présence importante de proies potentielles.</p> <p>⊗ Pression de chasse ; proximité urbaine.</p>

Espèce	Code N2000	Présentation synthétique
<p><i>Rhinolophus ferrumequinum</i></p> <p>Grand Rhinolophe</p> 	1304	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Le Grand Rhinolophe est une espèce rare en PACA. Elle recherche les paysages semi-ouverts, à forte diversité d'habitats sur une surface réduite, formés de boisements de feuillus, d'herbages en lisière de bois ou bordés de haies, pâturés par des bovins, voire des ovins. Elle hiberne dans les grottes et se reproduit généralement dans les bâtiments. Le site est très potentiel pour l'hibernation de cette espèce étant donné le nombre important de cavités.</p> <p><u>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</u> : Peu de contacts durant les inventaires, que des individus en transit ou en visite de cavité. L'aven du Dragon est utilisé en reposoir nocturne. Espèce a aussi été contactée sur le domaine de la Touravelle. Le domaine de la Limate correspond aux habitats favorables pour la chasse. Les contacts en début et fin de nuit au niveau de l'aven de David, non loin du domaine de la Limate, appuie cette hypothèse.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Défavorable-Inadéquate.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bon pour la chasse sur certains secteurs même si les pratiques agricoles et le pastoralisme sont peu développés. Bon à moyen pour les gîtes.</p> <p>☺ Le réseau de grottes et avens présent sur le site ; la grande diversité de milieux, riches en alimentation ; peu d'éclairage.</p> <p>⊗ Le faible nombre d'hectares pâturés ; la fermeture/rénovation des bâtiments pour se prémunir des dégradations de tout ordre ; les collisions avec les véhicules ; dégradation des corridors et ripisylve du Gapeau ; traitements chimiques.</p> <p><u>Zone de contact</u> : aven David, La limate (dans le site) ; Aven du Dragon, la Touravelle (hors site).</p>
<p><i>Rhinolophus hipposideros</i></p> <p>Petit Rhinolophe</p> 	1303	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Espèce la plus représentée sur le site y hiberne sûrement. La conservation du Petit rhinolophe dépend du maintien des paysages agro-pastoraux traditionnels, du maintien de forêts denses et variées et d'un réseau important de gîtes peu éloignés les uns des autres (bâtiments et grottes). Le site est très potentiel pour l'hibernation de cette espèce étant donné le nombre important de cavités.</p> <p><u>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</u> : Seul des individus isolés ont été contactés, souvent en gîte d'estive dans les cavités expertisées. Un individu a été vu en reposoir nocturne dans l'Impluvium sur le massif du Faron et un individu a été capté en début de nuit en écoute ultrasonore aux alentours de Fountaniou à d'Evenos. Le Petit rhinolophe s'éloignant au maximum à 3 km de son gîte estival et ces deux contacts ayant eu lieu en tout début de soirée donc peu de temps après que les individus soient sortis de leur gîte, on peut affirmer la présence de gîte non loin de ces deux points de contacts.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Défavorable-Inadéquate.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bon pour la chasse même si les pratiques agricoles et le pastoralisme sont peu développés. Moyen à mauvais pour les gîtes.</p> <p>☺ Le réseau de grottes et avens présent sur le site ; la grande diversité de milieux, riches en alimentation ; peu d'éclairage.</p> <p>⊗ Le faible nombre d'hectares pâturés ; la fermeture/rénovation des bâtiments pour se prémunir des dégradations de tout ordre ; les collisions avec les véhicules ; dégradation des corridors et ripisylve du Gapeau ; traitements chimiques.</p> <p><u>Zone de contact</u> : Massif du Faron (dans le site) ; Fontaniou (hors site) Faron : dans le site.</p>
<p><i>Miniopterus schreibersii</i></p> <p>Minioptère de Schreibers</p> 	1310	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Le Minioptère de Schreibers est en régression en France. C'est une espèce strictement cavernicole et méditerranéenne qui occupe un réseau encore limité de cavités favorables (moins de 20). Pas de preuve de reproduction sur le site mais la colonie de reproduction la plus importante de PACA se situe à Vidauban. Cette espèce à une puissance de vol remarquable, elle peut parcourir près de 30 km pour accéder à ses territoires de chasse. Les zones de chasse de l'espèce semblent être des espaces boisés ou semi-boisés, des zones humides ainsi que les espaces anthropisés éclairés qui piègent les insectes. Le site est très potentiel pour l'hibernation de cette espèce étant donné le nombre important de cavités.</p> <p><u>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</u> : Le Minioptère de Schreibers est connu sur le site et à ses abords essentiellement en transit ou en individu isolé en estive. Les Grottes des Rampins, Truébis et de la Ripelle sont vitales pour les déplacements inter saisonniers de cette espèce.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : A priori favorable en transit, à approfondir.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bon pour la chasse, moyen à mauvais en termes de gîte.</p> <p>☺ Le réseau de grottes et avens présent sur le site ; la diversité de milieux, riches en alimentation.</p> <p>⊗ La pratique de la spéléologie et la fréquentation humaine dans les principales grottes fréquentées par l'espèce ; le traitement des cultures/élevages.</p> <p><u>Zone de contact</u> : Grottes de Rampins, Truébis, Ripelle (hors site).</p>

Espèce	Code N2000	Présentation synthétique
<p><i>Myotis emarginatus</i></p> <p>Murin à oreilles échanquées</p> 	1321	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Aucune colonie de reproduction n'est connue à l'intérieur et à proximité du périmètre d'étude. Aucun gîte d'hibernation n'a été mis en évidence. Observations régulières sur l'ensemble sur Siou Blanc en période de swarming.</p> <p><u>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</u> : Le Murin à oreilles échanquées n'a pas été contacté durant la période estivale. Par contre, durant la période automnale, il a été observé assez régulièrement et tous les individus capturés sont des mâles. Cette observation laisse fortement supposer la présence de swarming sur le plateau du Siou Blanc. Le site est très potentiel pour l'hibernation et le swarming de cette espèce étant donné le nombre important de cavités.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : A priori favorable en fin d'été, à approfondir.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bon pour la chasse, bon à moyen pour les gîtes.</p> <p>☺ Le réseau de grottes et avens présent sur le site ; la structure de la végétation.</p> <p>☹ La fermeture/rénovation des bâtiments pour se prémunir des dégradations de tout ordre ; dégradation des corridors et ripisylve du Gapeau ; traitements chimiques des charpentes et des cultures/élevages.</p> <p><u>Zone de contact</u> : Siou Blanc (dans le site).</p>
<p><i>Myotis Bechsteinii</i></p> <p>Murin de Bechstein</p> 	1313	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : L'espèce est présente en bordure du site Natura 2000, elle utilise donc de manière presque certaine le site. C'est une espèce liée qui gîte surtout dans les cavités d'arbres et qui marque une préférence pour les forêts âgées aux sous bois dense. Une étude complémentaire et un programme de conservation forestière s'impose. Le site est très potentiel pour l'hibernation et le swarming de cette espèce étant donné le nombre important de cavités.</p> <p><u>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</u> : Le Murin de Bechstein est extrêmement rare en région PACA. Deux observations d'individus morts sont connues le long de la Vallée du Gapeau. Cependant, un individu mâle a été capturé à Signes, en reposoir dans l'aven Mabar.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Défavorable - inadéquate, à approfondir.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bon, la forêt des Morières compte des secteurs vieillissant à conserver. A approfondir.</p> <p>☺ Le réseau de grottes et avens présent sur le site ; la présence de forêts matures et de vieux arbres.</p> <p>☹ Gestion forestière inadaptée ; traitements des cultures/élevages ; dégradation des corridors et ripisylve du Gapeau.</p> <p><u>Zone de contact</u> : Aven Mabar (hors site).</p>
<p><i>Myotis blythii</i></p> <p>Petit Murin</p>  <p>Présence potentielle</p>	1307	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Il affectionne particulièrement les milieux ouverts et semi-ouverts à herbes hautes. Cette espèce chasse principalement des sauterelles et divers arthropodes (hannetons, araignées...). En région méditerranéenne elle se reproduit généralement dans des grottes de vaste volume, en association avec d'autres espèces, dont notamment le Minioptère de Schreibers. Actuellement, les connaissances de l'espèce sur le site sont limitées. Des travaux complémentaires s'avèrent utiles pour préciser le statut de l'espèce. Le site est très potentiel pour l'hibernation et le swarming de cette espèce étant donné le nombre important de cavités.</p> <p><u>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</u> : Historiquement, la Grotte de Truébis était connue pour accueillir de 100 à 280 individus en reproduction. La grotte étant facilement accessible, des individus de cette colonie ont été tués en 2003. Depuis la reproduction est très irrégulière, en 2010 seul 4 individus étaient présents.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Défavorable-Mauvais à approfondir.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bon pour la chasse, moyen à mauvais pour les gîtes (dérangement de Truébis).</p> <p>☺ Le réseau de grottes et avens présent sur le site ; la diversité de milieux, riches en alimentation.</p> <p>☹ Traitements charpentes et des cultures/élevages ; la pratique de la spéléologie et la fréquentation humaine en général dans les principales grottes fréquentées par l'espèce ; déprise agricole et la fermeture des milieux.</p> <p><u>Zone de contact</u> : Grotte de Truébis (hors site).</p>

Espèce	Code N2000	Présentation synthétique
<p><i>Myotis myotis</i> Grand Murin</p>  <p>Présence potentielle</p>	1324	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Il affectionne particulièrement les milieux ouverts et semi-ouverts à herbes hautes. Cette espèce chasse principalement des sauterelles et divers arthropodes (hannetons, araignées...). En région méditerranéenne elle se reproduit généralement dans des grottes de vaste volume. Les connaissances de l'espèce sur le site sont limitées, des travaux complémentaires s'avèrent utiles pour préciser le statut de l'espèce. Le site est très potentiel pour l'hibernation et le swarming de cette espèce étant donné le nombre important de cavités.</p> <p><u>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</u> : Idem Petit Murin.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Défavorable - Mauvais à approfondir.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Idem Petit Murin.</p> <p><u>Facteurs favorables/défavorables</u> : Idem Petit Murin.</p> <p><u>Zone de contact</u> : Grotte de Truébis (hors site).</p>
<p><i>Barbastella barbastellus</i> Barbastelle d'Europe</p>  <p>Présence potentielle</p>	1308	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : C'est une espèce liée à la forêt (gîte surtout dans les cavités d'arbres) qui marque une préférence pour les forêts âgées, elle chasse préférentiellement en lisière (bordure ou canopée). Un programme de conservation forestière s'impose sur le site N2000 afin de préserver la Barbastelle d'Europe ainsi qu'une étude complémentaire. Le site est très potentiel pour l'hibernation et le swarming de cette espèce étant donné le nombre important de cavités.</p> <p><u>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</u> : La Barbastelle d'Europe est connue non loin de la zone d'étude, à Mazaugues. De plus l'offre en gîte arboricole et en territoire de chasse est favorable à cette espèce.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Inconnu.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bon, la forêt des Morières compte des secteurs vieillissant à conserver. A approfondir.</p> <p>☺ Le réseau de grottes et avens présent sur le site ; la présence de forêts matures et de vieux arbres remarquables.</p> <p>☹ Traitements charpentes et des cultures/élevages ; gestion forestière inadaptée.</p> <p><u>Zone de contact</u> : Mazaugues (hors site).</p>
<p><i>Myotis capaccinii</i> Murin de Capaccini</p>  <p>Présence potentielle</p>	1316	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : La région PACA accueille les plus importantes populations au niveau national. Le Murin de Capaccini est une espèce cavernicole méditerranéenne, qui s'alimente sur les cours d'eau de basse altitude. Le site est très potentiel pour l'hibernation et le swarming de cette espèce étant donné le nombre important de cavités.</p> <p><u>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</u> : Le Murin de Capaccini est potentiel sur le site et plus particulièrement dans la Vallée du Gapeau qui correspond aux critères favorables pour la chasse de cette espèce. L'espèce est potentielle sur le site, une observation de 1961 montre que l'espèce était présente sur le site au niveau de la grotte de Truébis.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : Bon pour la chasse sur certains secteurs, moyen à mauvais pour les gîtes.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce</u> : Inconnu.</p> <p>☺ Le réseau de grottes et avens présent sur le site.</p> <p>☹ Dégradation de la ripisylve du Gapeau, spéléologie, fréquentation des grottes.</p> <p><u>Zones de contact</u> : Vallée du Gapeau (dans le site) ; Grotte de Truébis (hors site).</p>
<p><i>Rhinolophus euryale</i> Rhinolophe euryale</p>  <p>Présence potentielle</p>	1305	<p><u>Diagnostic synthétique</u> : Le Rhinolophe euryale est une des espèces qui a subi le plus fort déclin partout en France au cours des dernières décennies. C'est une espèce méridionale strictement cavernicole qui chasse notamment dans les bois de feuillus et les oliveraies traditionnelles.</p> <p><u>Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site</u> : L'espèce est potentielle sur le site, une observation de 1961 montre que l'espèce était présente sur le site au niveau de la grotte de Truébis.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce</u> : A renseigner.</p> <p>☹ Dégradation de la ripisylve du Gapeau, la spéléologie dans les principales grottes fréquentées par l'espèce ; la modification des pratiques agricoles.</p> <p><u>Zone de contact</u> : Grotte de Truébis (hors site).</p>

Tableau 4 : Présentation synthétique des espèces d'intérêt communautaire

#### 4.1.3. L'avifaune d'intérêt communautaire de la ZPS

Les espèces nicheuses de l'Annexe I	Code N2000	Présentation synthétique
<p><i>Aquila fasciata</i> Aigle de Bonelli</p>  <p><u>Statut biologique :</u> nicheur sédentaire</p>	1088	<p><u>Diagnostic synthétique :</u> Cette espèce emblématique fait l'objet de suivis annuels (surveillance de l'aire mise en place durant toute la période de reproduction). Le couple français le plus oriental se reproduit dans la ZPS sur la falaise du Bau du Midi. En 2011, 2 aiglons ont été bagués par le CEEP. Les individus de ce couple chassent sur l'ensemble du massif, dans les zones ouvertes de garrigues mais également au-dessus des secteurs plus boisés, et sur le plan d'eau du Domaine d'Orves.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales :</u> Pop. européenne : 1 000 cpl. ; pop. française (2009) : 29 cpl. ; pop. PACA (2009) : 12 à 16 cpl ; pop. ZPS : 1 cpl.</p> <p>L'Aigle de Bonelli est le rapace le plus menacé de France. L'effectif français, estimé à 60 couples au début des années 1960 semble stabilisés aux alentours de 28 couples depuis 2005. Le couple présent sur la ZPS fréquente en continu le site depuis 1990, seulement 12 jeunes ont pris leur envol. Les derniers jeunes arrivés à l'émancipation remontent respectivement à 2001, 2006 et 2011.</p> <p><u>Principales menaces à l'échelon global :</u> les activités humaines.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce :</u> -</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce :</u> Bon, avec de nombreux secteurs avec des arbres matures.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Maintien de populations de petit gibier et de populations de canards par les sociétés de chasse locales.</li> <li>☹ Les tirs, le piégeage et l'empoisonnement ; collision et électrocution sur les lignes électriques aériennes ; certaines activités de pleine nature ; la trichomonose, la destruction des habitats, l'évolution des paysages, la compétition interspécifique.</li> </ul>
<p><i>Bubo bubo</i> Grand-Duc d'Europe</p>  <p><u>Statut biologique :</u> nicheur sédentaire</p>	A215	<p><u>Diagnostic synthétique :</u> Dans la ZPS, un mâle chanteur entendu dans la falaise sud du Bau du Midi mais aucune preuve de reproduction n'a pu être identifiée par la suite. Un couple présent les années précédentes.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales :</u> Pop. Européenne : 19 000 à 38 000 cpl. ; pop. française (2001) : &gt;1 600 cpl. ; pop. PACA (2006) : &gt;300 cpl ; pop. ZPS (2010) : ≥1 cpl.</p> <p>Le statut de conservation est défavorable en Europe ; en France, l'espèce est considérée comme rare. Après la forte chute de ses effectifs, le Grand-Duc progresse géographiquement à la conquête de ses anciens territoires mais il semble marquer le pas.</p> <p><u>Principales menaces à l'échelon global :</u> Les persécutions directes sont devenues anecdotiques. Par contre, l'espèce paye un lourd tribut aux lignes électriques. Il s'agit là de la première cause de mortalité liée à l'homme. Les dérangements par les sports de pleine nature sont responsables de la désertion de certains sites. La chasse, limitant les densités de gibier, peut limiter son installation.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce :</u> Bon.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce :</u> les habitats favorables au Grand-duc d'Europe semblent en bon état de conservation. L'espèce est cependant sensible au dérangement par les activités sportives en nature (escalade).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Zones de chasse en mosaïque ; maintien de populations de petit gibier par les sociétés de chasse locales.</li> <li>☹ Collision contre des lignes électriques ; dérangement sur les sites de reproduction.</li> </ul>
<p><i>Lullula arborea</i> Alouette lulu</p>  <p><u>Statut biologique :</u> nicheur sédentaire, migrateur, hivernant</p>	A246	<p><u>Diagnostic synthétique :</u> Cette espèce se reproduit au sein de la ZPS et en bordure proche. Elle s'est installée dans les zones ouvertes de garrigues dégradées et de lapiaz du sud-ouest du Mont Caume.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales :</u> Pop. Européenne : 1 à 3 millions de cpl. ; pop. française (2000) : 100 à 200 000 cpl ; pop. PACA (1996) : ~ 10 000 cpl ; pop. ZPS (2010) : 2 mâles chanteurs localisés en 2010. Le statut de conservation de l'espèce est jugé défavorable en Europe en raison d'un déclin à long terme. Les effectifs des nicheurs Français accusent une baisse nette au nord du pays.</p> <p><u>Principales menaces à l'échelon global :</u> Les activités humaines et certaines de leurs évolutions et modifications.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce :</u> Les effectifs sont en rapport avec la superficie de son habitat pour considérer que l'Alouette lulu présente un bon état de conservation sur la zone d'étude.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce :</u> la ZPS présente aujourd'hui des habitats favorables pour cette espèce et ils sont occupés. Attention à la fermeture naturelle de ces milieux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Comme pour l'ensemble des espèces de milieux xériques ouverts à semi-ouverts, le maintien de mosaïque avec un habitat forestier est une mesure favorable.</li> <li>☹ Fermeture des milieux ; urbanisation ; reboisements de terres agricoles ; usage intensif de produits phytosanitaires (hors site).</li> </ul>

<p><i>Anthus campestris</i> Pipit rousseline</p>  <p><u>Statut biologique :</u> migrateur, estivant nicheur</p>	<p>A255</p>	<p><u>Diagnostic synthétique :</u> Les contacts répétés avec un mâle chanteur en période de reproduction suggèrent un couple installé sur le Caume Est, un second en périphérie proche de la ZPS dans la zone ouverte de garrigue-matorral du Caume ouest.</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales :</u> Pop. européenne : 1 à 2 millions cpl. ; pop. française (2001) : 15 000 à 20 000 cpl ; pop. PACA : 4 000 à 8 000 cpl ; pop. ZPS (2010) : 1 mâle chanteur.</p> <p>La population européenne très dispersée n'était pas globalement en danger en 1990. Aujourd'hui son statut de conservation est jugé défavorable en raison d'un déclin à long terme. Les effectifs des nicheurs Français accusent une baisse notamment au nord.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce :</u> Moyen.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce :</u> Les zones ouvertes favorables ont tendance à diminuer. La conservation de ces zones est l'élément le plus important pour le maintien et la reconquête de l'espèce au sein de la ZPS.</p> <p>☺ Localement, le passage du feu peut fournir des sites temporaires favorables. ☹ La fermeture du milieu, l'urbanisation et l'utilisation de produits phytosanitaires (hors site).</p>
<p><i>Sylvia undata</i> Fauvette pitchou</p>  <p><u>Statut biologique :</u> nicheur sédentaire</p>	<p>A302</p>	<p><u>Diagnostic synthétique :</u> Dans la ZPS l'espèce a niché en divers endroits mais toujours dans les zones de garrigues ou de buissons. 3 mâles chanteurs furent contactés via les points d'écoute et 1 individu hors point d'écoute. La population nicheuse de la ZPS se situe entre 3 et 5 couples. Au moins cinq autres couples furent identifiés à proximité des limites de la ZPS, d'autres couples sont supposés (inventaire à compléter).</p> <p><u>Evolution, état des populations et menaces globales :</u> Pop. européenne : 1,9 et 3,7 millions cpl. ; pop. française (2000) : 200 à 300 000 cpl. ; pop. PACA : inconnue ; pop. ZPS (2010) : 3 mâles chanteurs.</p> <p>La population européenne serait actuellement stable mais après un fort déclin elle reste encore estimée défavorable. En France sa distribution a peu variée depuis 1936 et peut être considéré comme globalement stable depuis les années 1970.</p> <p><u>Principales menaces à l'échelon global :</u> Le défrichement à visée agricole de certaines landes, l'enrésinement, la surfréquentation mais aussi les incendies réguliers, la fermeture des milieux et les hivers rigoureux peuvent être dommageables à l'espèce.</p> <p><u>Etat de conservation de l'espèce :</u> Bon.</p> <p><u>Etat de conservation de l'habitat d'espèce :</u> Les milieux propices à l'espèce sont bien représentés mais ont tendance à diminuer.</p> <p><u>Facteurs favorables/défavorables :</u> ☺ Maintien et/ou à la restauration de milieux ouverts ; le passage du feu peut fournir des sites temporaires favorables. ☹ La fermeture du milieu, l'utilisation de produits phytosanitaires, le mitage du milieu naturel et l'urbanisation diffuse.</p>

Tableau 5 : Présentation synthétique de l'avifaune de l'annexe I de la Directive oiseaux nicheuse dans la ZPS

Nom vernaculaire	Nom latin	Code N2000	Statut	Remarques
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338	DOI	Pas de contacts sur la zone en période de reproduction, de rares haltes migratoires
Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	A346	DOI	Espèce hivernante sur le site qui semble préférer les autres monts toulonnais à la ZPS
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	A379	DOI	Pas de contacts sur la zone en période de reproduction, de rares haltes migratoires
Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	A228	EMR	Espèce nicheuse menacée par projets d'éclairage et les pratiques sportives
Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>	A278	EMR	Espèce anciennement nicheuse, disparue du site : perturbation anthropique et modification des milieux
Monticole de roche	<i>Monticola saxatilis</i>	A280	EMR	Espèce anciennement nicheuse, disparue du site : perturbation anthropique et modification des milieux
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	A306	EMR	Espèce anciennement nicheuse, disparue suite à la fermeture des milieux sur le sommet du Bau du midi

Tableau 6 : Les espèces non nicheuses de l'Annexe I et les espèces migratrices régulières

#### 4.1.4. La cartographie des milieux favorable à l'Aigle de Bonelli

Face aux échecs répétés de la reproduction du couple nichant sur les falaises du Mont Caume il est apparu intéressant de chercher les raisons de ces échecs : la taille et la qualité du territoire de chasse méritaient donc d'être étudiées. En effet un manque de ressources alimentaires notamment lors de la phase de nourrissage des jeunes aiglons pouvait expliquer les échecs successifs.

Il s'avère que sur la partie Est des extensions proposées, les milieux très favorables et favorables se concentrent sur les versants orientés au sud et rocheux, autour de la « carrière du Revest » et sur la zone militaire de « Tourris ».

De petites entités surfaciques sont également très favorables et favorables à l'Aigle de Bonelli sur la partie Ouest vers Roboeuf ou « le Cros des Amandiers ».

Dans son ensemble, cette zone de 4 985 ha périphérique aux sites Natura 2000 (SIC et ZPS) est :

- ⇒ très favorable à l'Aigle de Bonelli sur 6 % des secteurs cartographiés,
- ⇒ favorable sur 5 %,
- ⇒ **moyennement favorable sur 17 %**,
- ⇒ **défavorable sur 72%**.

Il est important de pondérer ces résultats. En effet ils ne prennent en compte QUE la structure de la végétation et aucun autre élément (gestion des espaces naturels, activités humaines ...).

La distance à l'aire des zones de chasse n'est pas intégrée alors que cela peut être un élément important. Ainsi le secteur situé à l'ouest-nord-ouest du Mont Caume (domaine d'Estienne d'Orves) semble être beaucoup plus intéressant que la cartographie le laisse apparaître. En effet, sur ce territoire l'activité cynégétique est essentiellement axée vers le gros gibier avec la pratique de la chasse à l'arc. La pression de chasse sur les proies du Bonelli (animaux de taille moyenne : lapin, perdrix...) est donc faible alors que ces proies bénéficient de territoires intéressants (emblavures, mosaïques de milieux, point d'eau). Autre exemple de pondération à apporter lors de la lecture de ces cartes, la présence d'un maillage de ligne électrique qui peut diminuer ou scinder de façon notable les territoires de chasse a priori favorables. La présence de certaines activités ou aménagements humains peuvent être préjudiciables à l'utilisation de certains secteurs comme territoire de chasse. D'autre part l'évolution des milieux et celle de la population d'Aigles de Bonelli ces dernières années a montré que l'espèce pouvait adapter son régime alimentaire à la disponibilité des proies et à la configuration du milieu, faisant de la notion de milieu favorable à l'espèce une question à part entière. Celle-ci sera prise en compte dans une des actions du futur PNA pour définir de manière pertinente les critères de favorabilité du milieu pour l'Aigle de Bonelli.

Afin de dresser une cartographie réellement exploitable, il apparaît donc indispensable, de mener des études complémentaires, au cours desquelles il faudra croiser :

*Physionomie de la végétation X menaces X activités favorables X distance à l'aire*

Au cours de cette étude complémentaire il serait intéressant d'intégrer la disponibilité en proie. Les résultats de cette cartographie pourront servir de base à une réflexion pour une potentielle extension des limites de la ZPS.

Autre exemple de pondération à apporter lors de la lecture de ces cartes, la présence d'un maillage de ligne électrique qui peut diminuer, scinder, de façon notable les territoires de chasse a priori favorables. Enfin la présence de certaines activités humaines peut être préjudiciable à l'utilisation de certains secteurs comme territoire de chasse.



## 5. LES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES

Fiche activité	Pratiques recensées	Localisation	Quantification sur le site	Impacts (☺ = positif ; ☹ = négatif)
<b>1 - Gestion forestière</b>	- Travaux d'entretien réalisés par les associations d'insertion	- Massif du Faron	- 6 000 heures de travail / an, dont 80 % sur le site	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Diminution de la masse de combustible et du risque d'incendie</li> <li>☺ Diminution des dégâts causés aux peuplements</li> <li>☺ Meilleure canalisation et réduction des impacts de la fréquentation</li> <li>☹ Diminution de la quantité de bois mort sur pied</li> </ul>
	- Lutte contre la chenille processionnaire du Pin	- Épandage aérien de BtK et piégeage par phéromones sur le Massif du Faron	- Environ 300 ha traités annuellement par épandage aérien de BtK (100 ha/an de 2006 à 2008) et 50 ha en 2009, aucun traitement en 2010. Il est prévu en 2011 de traiter si nécessaire environ 50 ha. - Environ 10 ha dotés de pièges à phéromones avec une densité de 9 pièges/ha	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Diminution des dégâts aux peuplements</li> <li>☹ Épandage de BtK : élimination potentielle d'individus d'autres espèces de Lépidoptères</li> <li>☹ Diminution probablement peu significative des ressources alimentaires des Chiroptères</li> </ul>
	- Récolte de bois par les particuliers (bois mort ou bois marqué par l'ONF)	- Forêt communale et domaniale, ENS du CG 83 : principalement à proximité des pistes	- Non estimable	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Diminution de la masse de combustible et du risque d'incendie</li> <li>☹ Diminution de la quantité de bois mort sur pied</li> <li>☹ Dégâts d'abattage en cas de mauvaise exécution des coupes</li> <li>☹ Piétinement des habitats (probablement peu significatif)</li> </ul>
	- Surveillance des massifs et aide à la gestion	- Forêt communale et domaniale, ENS du CG 83 - Dispositif en période estivale pour le risque incendie	- 1 agent patrimonial sur la Forêt Communale de Signes présent environ 90 j par an et environ 40 contraventions dressées par an. - 1 agent territorial ONF sur le Massif du Faron et sur la Forêt communale d'Ollioules - 1 agent territorial ONF pour la Forêt Domaniale de Morières-Montrieux - 1 équipe d'agents du CG 83 pour les actions sur ENS	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Communication et sensibilisation du public</li> <li>☺ Dissuasion des usagers de causer des dégâts aux milieux naturels (verbalisation par l'ONF)</li> <li>☹ Augmentation des impacts de la fréquentation en raison de la faible importance de la surveillance</li> </ul>
	- Opérations sylvicoles	- Forêt communale, domaniale, ENS, forêt privée (PSG)	- Plantations d'essences variées, débroussaillage, dépressage, exploitation du taillis de chêne verts	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Opérations sylvicoles favorables à la biodiversité (ouverture de milieux, maintien d'îlots de sénescence ...)</li> <li>☹ Utilisation d'outils mécaniques et pénétration de véhicules dans le massif</li> <li>☹ Non respect des calendriers biologiques</li> </ul>
	- Accueil du public	- Plateau de Siou Blanc - Sommet du Massif du Faron	- Nombreuses aires de pique-nique (Faron et Siou Blanc), 1 point d'eau potable (Faron), 2 gîtes d'accueil, plusieurs kilomètres de sentiers balisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Canalisation de la fréquentation entraînant une diminution du risque de piétinement et de dérangement de la faune</li> <li>☹ Concentration en un même lieu de nombreuses perturbations humaines</li> </ul>
<b>2 - DFCI et pastoralisme</b>	- Surveillance DFCI et sensibilisation - Débroussaillage et élagage - Entretien et mise aux normes des ouvrages DFCI (piste, citerne ...)	- Ensemble du site le long des pistes forestières et dans les zones d'interface forêt-zone urbanisée - Surveillance estivale accrue (Mont Caume et patouille CCFF)	- 111,9 km de pistes DFCI - 43 citernes - 48 barrières - 57 panneaux DFCI - 29 panneaux B0 - Patrouilles et vigies quotidiennes en période estivale - De 2004 à 2010 : 252 ha de zones débroussaillées ont été créés en bord de piste	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Réduction du risque d'incendie</li> <li>☺ Maintien, création de milieux ouverts</li> <li>☹ Dégradation de certains habitats par la coupe d'individus remarquables en cas de débroussaillage non sélectif, et si non respect des calendriers biologiques</li> <li>☹ Diminution de la quantité de bois mort sur pied</li> </ul>
	- Pastoralisme (mouton et chèvres notamment)	- Forêt domaniale : limite nord en bord du Gapeau, 2-3 chevriers - Forêt domaniale : secteur de la Stèle et forêt communale de Signes (plaine de la Limate) troupeau de moutons - Domaine d'Estienne d'Orves (limite ouest du site) - Château de Tourris (commune du Revest-les-Eaux)	- Troupeau caprin d'environ 80 têtes répartis sur plusieurs bergers, environ 8,44 ha sont entretenus au titre de MAET-DFCI - Environ 1000 têtes (moutons), une vingtaine de jours par an (entre mai et juin et octobre et novembre). Utilisation de la bergerie de la Limate. - Présence d'autres bergeries à réaménager sur le secteur du Plateau de Siou Blanc / Forêt des Morières-Montrieux - Sur Estienne d'Orves pâturage de chevaux, vaches et ânes pour l'entretien du milieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>☺ Réduction du risque d'incendie</li> <li>☺ Maintien et restauration des milieux ouverts</li> <li>☺ Amélioration de la diversité spécifique de la strate herbacée</li> <li>☺ Réduction des impacts d'un débroussaillage mécanisé</li> <li>☹ En cas de surpâturage ou de mauvaise maîtrise du troupeau : <ul style="list-style-type: none"> <li>- dégradation des habitats d'espèces sensibles au pâturage</li> <li>- eutrophisation des milieux humides</li> <li>- dégradation des milieux liée à l'érosion des sols et aux zones de couchades</li> </ul> </li> <li>☹ En cas d'utilisation de vermifuge à base d'Ivermectine : répercussions toxiques pour la faune et la flore</li> </ul>

Fiche activité	Pratiques recensées	Localisation	Quantification sur le site	Impacts (☺ = positif ; ☹ = négatif)
3 - Pratiques agricoles	- Agriculture	- Domaine viticole de Cancérille en bordure nord du site sur la commune de Signes. - Plaine agricole de Signes (hors site mais pouvant influencer la qualité des eaux du Gapeau) - Nombreuses parcelles privées en périphérie du site le long de la plaine du Gapeau (Belgentier, Solliès-Toucas) et sur les contreforts de l'ensemble des massifs (Secteurs de Belgentier, du Coudon, du Faron, du Croupatier)	- 5 AOC représentées sur le périmètre (vin, huile d'olive, figue) - La plus grosse exploitation viticole : le domaine de Cancérille avec 12 ha - Environ 150 d'oliviers sur la commune de Belgentier - Plusieurs hectares de fruiticulture sur Solliès-Toucas en bordure de site	☺ Maintien de milieux ouverts, dans le cas d'une agriculture raisonnée ☺ Rôle de zone tampon entre les espaces boisés et l'urbanisation, favorable à la DFCI ☹ Si utilisation d'intrants : pollution des eaux et des sols ☹ Modification d'habitats parfois d'intérêt communautaire ☹ Utilisation irraisonnée de la ressource en eau
	- Apiculture	- Sur l'ensemble du périmètre principalement à proximité des zones humanisées	- Plus de 2000 ruches au plus fort de la saison	☺ Rôle des abeilles très positif pour la reproduction des végétaux ☺ Sensibilisation du public si mise en œuvre d'une stratégie de communication ☹ Si utilisation de produits chimiques : pollution des milieux ☹ Si utilisation de matériel non adapté : augmentation du risque d'incendie
4 – Activité cynégétique et pêche en eau douce	- Chasse au gros gibier souvent en battue - Chasse au petit gibier : gibier de lâcher et de passage - Chasse à l'arc	- Majorité du territoire sauf quelques secteurs (ex : flanc sud du Massif du Faron) - Réserves de chasses sur le territoire des communes de Revest-les-Eaux, Signes et Solliès-Toucas	- Environ 20 structures (société, GIC...) - Près de 2000 pratiquants - 5 zones de réserve totalisant 485 ha - Population du gros gibier en augmentation, petit gibier stable voire en diminution	☺ Maintien des milieux ouverts par l'entretien des emblavures ☺ Amélioration des ressources alimentaires de la faune ☺ Création et entretien de points d'eau accessibles à la faune sauvage ☺ Rôle de sentinelle ☹ Participe, au même titre que les autres activités de loisirs, aux nuisances liées au dérangement de la faune, au bruit, à la pollution liée à la fréquentation ☹ Destructures accidentelles d'espèces protégées ☹ Introduction d'espèces exogènes pouvant perturber l'équilibre biologique du milieu
	- Création et entretien d'emblavures et de points d'eau	- Emblavures réparties sur l'ensemble du périmètre	- 24 ha de cultures cynégétiques	
	- Pêche en eau douce	- Sur l'ensemble des cours d'eau du périmètre (Le Gapeau, La Reppe, Le Las, La retenue de Dardennes) - Pisciculture de Signes : La Truite du Gapeau	- 13 km en 1 <sup>ère</sup> catégorie (Gapeau) - 5,3 km (Le Las, La Reppe) et 10 ha (retenue de Dardennes) en 2 <sup>nd</sup> e catégorie - 2 APPMA totalisant plus de 1300 adhérents - 500 kg de poisson par mois pêchés à la pisciculture	☺ Lutte contre les espèces invasives animales et végétales ☺ Entretien des cours d'eau et veille écologique sur ces milieux ☺ Sensibilisation des pratiquants à la protection des milieux aquatiques ☹ Participe, au même titre que les autres activités de loisirs, aux nuisances liées au dérangement de la faune, au bruit, à la pollution liée à la fréquentation ☹ Destructures accidentelles d'espèces protégées ☹ Introduction d'espèces exogènes pouvant perturber l'équilibre biologique du milieu
5 - Activités sportives	- Randonnée pédestre	- Pratiquée sur l'ensemble du périmètre	- Fréquentation importante, notamment au printemps et à l'automne, mais difficilement estimable - 3 GR présents sur le site les GR 5, 9 et 99 - 1 topoguide de 9 randonnées sur le plateau de Siou Blanc - A minima 1 association de randonneur par commune concernée par le périmètre - Circulation sur un linéaire important de pistes et sentiers, ainsi qu'en de nombreux endroits à travers les milieux naturels - Nombreuses manifestations sportives ponctuelles organisées	☺ Lorsque la pratique est organisée, encadrée par un guide ou dans le cadre d'un club, sensibilisation à la fragilité des milieux ☺ Rôle de veille écologique ☹ En cas de surfréquentation, augmentation de l'érosion le long des cheminements entraînant leur élargissement ☹ Dégradation des habitats en cas de pratique marquée hors des pistes et sentiers existants ☹ La multiplication des sentiers peut entraîner la diminution des zones de quiétudes indispensables à la faune ☹ Pollution des milieux par l'abandon de déchets ☹ Augmentation du risque d'incendie en période estivale, en cas de non-respect des consignes de sécurité
	- Cyclotourisme et VTT	- Pratiqués sur l'ensemble du périmètre avec des spots sur les monts toulonnais (Mont Caume, Mont Faron et Coudon) notamment pour la pratique du VTT de descente	- 1 topoguide pour le cyclotourisme présente 2 itinéraires traversant le site - 2 importantes randonnées VTT organisées dans l'année en plus de nombreux pratiquants individuels - 4 circuits de VTT de descente sont recensés sur le Mont Faron, d'autres sont utilisées plus sporadiquement sur les flancs du Mont Caume et du Coudon	☺ Lorsque la pratique est organisée, encadrée par un guide ou dans le cadre d'un club, sensibilisation à la fragilité des milieux ☹ Pollution des milieux par l'abandon de déchets ☹ Augmentation du risque d'incendie en période estivale, en cas de non-respect des consignes de sécurité ☹ Dégradation notable de la flore selon les circuits de VTT de descente sur le Faron

Fiche activité	Pratiques recensées	Localisation	Quantification sur le site	Impacts (☺ = positif ; ☹ = négatif)
	- Spéléologie	- Avens et grottes sur l'ensemble du périmètre - Certaines cavités comme la grotte des Rampins sont plus propices à l'initiation	- Près de 1000 cavités recensées sur l'ensemble des communes du périmètre - 17 associations dans le Var et 8 dans les communes du périmètre	☺ Lorsque la pratique est organisée, encadrée par un guide ou dans le cadre d'un club, sensibilisation à la fragilité des milieux ☺ Participation des pratiquants à l'acquisition de connaissances relatives à la présence de chauve-souris par exemple ☹ Dérangement direct des Chiroptères lors d'exploration en période de reproduction ou d'hivernage ☹ Dérangement indirect en modifiant les paramètres d'hygrométrie et de température de certaines cavités lors de désobstructions
	- Parapente	- Plaine de la Limate (école d'initiation) - Secteurs du Mont Caume et du Coudon	- L'école de parapente « Envol de Provence » compte environ 300 adhérents - Plusieurs pistes de décollage et d'initiation sont entretenues - Interdiction de survoler une partie de l'APPB des Falaises du Mont Caume pour éviter le dérangement de l'Aigle de Bonelli	☺ Maintien des milieux ouverts par l'entretien de la piste d'envol et d'atterrissage ☹ Piétinement de la végétation en cas de forte fréquentation ☹ Dérangement potentiel de l'avifaune ☹ Destruction potentielle d'espèces patrimoniales lors du débroussaillage
	- Course à pied et trail	- Sur l'intégralité des pistes et sentiers existants sur le périmètre	- 5 manifestations rassemblant plus de 200 coureurs sont à signaler (Trail de Signes, Revest Calcaire Trail, Trail de Noël, Piste des Bagnards, Eco-raïd du Faron)	☹ Augmentation de ces impacts par la multiplication de manifestations sportives ponctuelles
	- Escalade	- Sur la majorité des massifs calcaires du périmètre : Gorges du Destel, Le Croupatier, Le Baou des 4 Auros, Le Faron, Le Ragas, Le Coudon	- 950 licenciés dans le Var mais environ 3500 grimpeurs - 6 sites dans le périmètre plus 4 à proximité immédiate - + de 1000 voies et des créations régulières - 2 topoguides référençant les sites - Un site interdit d'escalade par APPB : les Falaises du Mont Caume	☺ Mise en place de fascine limitant l'érosion en pied de falaise et sur certains cheminements d'accès ☺ Sensibilisation des pratiquants lorsqu'un dispositif de communication spécifique est prévu ☹ Destruction d'espèces végétales et dérangement de la faune lors de la purge des falaises et parfois lors de la pratique ☹ Pollution liée à l'abandon de déchets ☹ Multiplication des secteurs grimpés entraînant une diminution des falaises sauvages et non-dérangées
	- Sports mécaniques : quad et moto-cross	- Sur de nombreuses pistes du site - Sur quelques friches industrielles (carrière Hourdan au Faron)	- Plusieurs dizaines de PV dressés par an par les services de l'ONF - Pratique ayant tendance à se développer	☺ Sensibilisation à la fragilité des milieux naturels pour les usagers accompagnés d'un guide ou licenciés d'un club ☹ Dégradation des habitats ☹ Erosion des pistes et chemins ☹ Destruction d'espèces végétales et dérangement de la faune ☹ Multiplication des sentiers d'accès à travers les habitats naturels
<b>6 - Activités de loisirs</b>	- Manifestations sportives ponctuelles	- Routes du Mont Faron	- Plusieurs manifestations par an sur les routes du Faron : Tour Méditerranéen Cycliste (120 coureurs), Dark Dog Moto Tour (133 motards) et course/randonnée de voitures anciennes	☹ Dégradation des habitats par le piétinement du public et/ou des participants en périphérie des cheminements existants ☹ Dérangement de la faune ☹ Pollution liée à l'abandon de déchets sur site ☹ Augmentation de la fréquentation du site
	- Equitation	- Sur l'ensemble du site mais principalement à proximité des zones urbanisées	- Activité peu développée - 1 topoguide de randonnées sur le plateau de Siou Blanc	☺ Entretien « naturel » des sentiers et bord de piste par le pâturage des chevaux ☹ Augmentation de l'érosion des sentiers, en cas de surfréquentation ☹ Dégradation des habitats naturels lorsque le cheminement se fait hors des pistes et sentiers existants ☹ Pollution liée à l'abandon de déchets sur site
	- Balade et promenade - Cueillette - Accrobranche, via ferrata, base jump - Aéromodélisme - Manifestation ponctuelles - Fréquentation touristique et infrastructures	- Intégralité du massif, mais principalement en périphérie des zones d'accueil aménagées (ENS du CG 83, Mont Faron) - A proximité des points d'intérêt : Château d'Evenos, Chartreuse des Montrieux, Château Vallon - Pente du Mont Caume pour l'aéromodélisme	- Fréquentation non quantifiable, mais importante toute l'année, notamment au printemps et à l'automne	☺ Sensibilisation du public en cas d'activité encadrée ☺ Rôle de veille sanitaire et de sensibilisation du public ☺ Participation à la connaissance naturaliste ☹ Piétinement de la végétation et érosion des sols en cas de pratique hors des pistes et sentiers existants ☹ Pollution des milieux par l'abandon de déchets sur le site ☹ Cueillette d'espèces patrimoniales ☹ Augmentation du risque d'incendie et de la fréquentation sur le site

Fiche activité	Pratiques recensées	Localisation	Quantification sur le site	Impacts (☺ = positif ; ☹ = négatif)
<b>7 – Les grands aménagements : carrières, ressource en eau, transport d'électricité, activité militaire</b>	- Les carrières et sites de stockage	- Les communes du périmètre concernées sont : Evenos, Le Revest-les-Eaux et Signes	- Aucune carrière dans le périmètre de N2000 (ZPS+SIC) - 6 carrières sont situées dans la Zone d'étude Aigle de Bonelli, 4 sont encore en activité : Coste Belle (Evenos), Tourris et Fiéraquet 1 et 2 (Le Revest-les-Eaux) - 8 carrières sont situées en périphérie du site N2000 et 2 sont en activité : Chibron (Signes) et La Roche de l'Aigue (Evenos)	☺ Rôle de pare-feux et réserves en eau pour la DFCI ☺ Création de zones humides artificielles pouvant accueillir des espèces ☺ Création de milieux rupestres colonisables par certaines espèces (Grand-duc ...) ☹ Destruction d'espaces naturels, parfois des habitats d'intérêt patrimonial, pour l'installation des sites ☹ Dérangement de la faune, limitation des territoires de chasse d'espèces ☹ Modification du tracé et des qualités physico chimique des cours d'eau ☹ Pollutions liées à l'exploitation du site
	- Les points de captage d'eau potable	- Les points de captage sont situés sur 8 des 12 communes du périmètre N2000 (additionné des zones de d'études complémentaires)	- 12 points de captage sont présents sur le site	☺ Meilleure gestion des intrants à proximité des points de captage pour préserver une ressource de bonne qualité ☹ Influence du pompage sur le débit des cours d'eau avoisinants
	- Le transport d'électricité	- Sur l'ensemble du site avec notamment le secteur du Mont Caume, de la plaine de Tourris	- Le site est traversé par des lignes de toutes tensions : 45 kV, 63 kV, 150 kV, 225 kV et 400kV	☺ Création de coupe-feux et maintien de milieux ouverts pour la sécurité incendie (écotones) ☺ Sensibilisation à la biodiversité lors des opérations de neutralisation du réseau ☹ Destruction de grands rapaces par percussion des câbles et/ou électrocution ou bien dérangement lors des opérations de dépose des lignes ou d'entretien du réseau
	- Le site militaire de Tourris	- Entre le sommet du Coudon, le sommet du Mourras et Le Grand Cap	- Au total 880 ha géré par la DGA	☺ Limitation de la fréquentation et possibilité de mise en place d'actions ciblées pour l'environnement ☹ Travaux souvent obligatoires car indispensables pour la sécurité civile ☹ Impossibilité de respect des calendriers biologique lors de la réalisation de travaux d'entretien
<b>8 - Les projets à venir : énergies renouvelables, urbanisation</b>	- Les projets relatifs aux énergies renouvelables	- Communes de Signes (Plaine de Chibron) et du Revest-les-Eaux (secteur de Tourris)	- Pour le projet de Signes, environ 30 ha répartis de part et d'autre de la RD2 - Pour le projet du Revest-les-Eaux, environ 40 ha en deux parcs (soit environ 55 000 panneaux) produisant chacun 12MWc soit l'énergie nécessaire pour 10 000 foyers	☺ Diminution de l'utilisation des énergies fossiles ☺ Création de zones de réserves de faune et mise en place d'une gestion naturelle « sous les panneaux » (pastoralisme) ☹ Destruction d'habitats naturels et d'espèces patrimoniales ☹ Destruction du territoire de chasse d'espèces clefs (Aigle de Bonelli)
	- L'urbanisation, la cabanisation	- A proximité des agglomérations	- Difficile à quantifier	☹ Augmentation de la fréquentation de loisir, perte de naturalité ☹ Diminution d'habitats, destruction d'espèces et/ou de territoire de chasse
<b>9 – Les Associations de protection de l'environnement</b>	- Sensibilisation du public et actions de communication - Veille et surveillance - Participation aux processus de concertation - Lutte contre l'urbanisation - Campagnes de nettoyage - Sorties organisées	- Sur l'ensemble du périmètre, les actions de communication se font souvent sur les secteurs périurbains qui nécessitent et cristallisent souvent les attentions	- Une quinzaine de structures sont actives sur l'ensemble du territoire concerné. - Les thématiques sont nombreuses : comité de défense, CIL, association de protection du cadre de vie, éducation à l'environnement, protection de la nature. - Les structures présentes sont de portée locale, régionale ou nationale.	☺ Sensibilisation du public à la fragilité des milieux naturels ☺ Dissuasion des acteurs pouvant porter atteinte aux milieux naturels ☺ Meilleure prise en compte des aspects environnementaux lors des différents projets existants ☺ Dépollution des milieux lors des opérations de nettoyage ☹ Dégradation potentielle liée au piétinement et à la cueillette lors des balades organisées (probablement peu significatif)

Tableau 7 : Présentation synthétique des activités socio-économiques

## 6. LES ENJEUX DE CONSERVATION

### 6.1. LES ENJEUX HABITATS SUR LE PERIMETRE DU SIC

	Habitats	Code Natura 2000	Code CORINE	Statut européen	Sur le périmètre du SIC et de la zone d'étude			Sur le périmètre du SIC	Justification scientifique	Recommandations générales
					Valeur patrimoniale	Risque	Niveau d'enjeu de conservation	Niveau d'enjeu de conservation		
Habitats aquatiques	Plan d'eau à Characées	3140-1	22.44	IC	Faible	Fort	Faible à Moyen	Faible à Moyen	Peu représentatif du site, peu d'interaction avec la faune de l'Annexe II et la flore patrimoniale.	Eviter les modifications physiques (hydrologie), chimiques et mécaniques de l'habitat. Lutter contre le comblement (dépôts de remblais, ...).
	Formations de travertins (tuf)*	7220*-1	54.12	IP	Très forte	Fort	Très fort	Très fort	Habitat prioritaire aquatique; biotope de nombreuses espèces. Enjeux similaires sur le SIC car même si la surface est moins importante, la typicité reste importante.	Ne pas modifier physiquement (drainage), chimiquement (pollution, eutrophisation), mécaniquement (prélèvement de tuf) les cours d'eau.
	Végétation flottante à Renoncules	3260	24.4	IC	Moyenne	Fort	Moyen à fort	Moyen à fort	Habitat d'intérêt communautaire; biotope et corridors pour de nombreuses espèces patrimoniales.	Ne pas modifier physiquement (drainage), chimiquement (pollution, eutrophisation), mécaniquement les cours d'eau.
	Rivières intermittentes méditerranéennes	3290	24.16	IC	Moyenne	Fort	Moyen à fort	Moyen	Habitat d'intérêt communautaire; biotope et corridors pour de nombreuses espèces patrimoniales. Les zones avals du Las et de la Reppe sont situées hors du SIC, l'enjeu est donc moins important.	Lutter contre les espèces envahissantes. Ne pas modifier physiquement (drainage), chimiquement (pollution, eutrophisation), mécaniquement les cours d'eau.
Landes et matorrals	Landes oro-méditerranéennes à Genêt de Lobel	4090-4	31.7456	IC	Forte	Fort	Fort	Fort	Présence de flore patrimoniale en plus de genêt de Lobel (Choux de Robert, Alysson épineux).	Conserver cet habitat du surpiétinement et des divers aménagements (pistes, bâtis sur crêtes, ...).
	Matorrals à Genévriers	5210	32.13	IC	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Habitat bien représenté sur le site et dans la région. Risques de disparition limités.	Conserver une surface suffisante de cet habitat sur le site.
Pelouses et prairies	Pelouses rupicoles calcaires*	6110*	34.11	IP	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Habitat prioritaire mais limité en surface à quelques hauts de falaises difficilement accessibles donc peu de risques.	Conserver cet habitat du surpiétinement et des divers aménagements (pistes, bâtis sur crêtes, ...).
	Pelouses calcicoles sèches (Mesobromion/Xerobromion)	6210	34.3264 ; 34.711	IC	Moyenne	Moyen	Moyen	Moyen	Milieu ouvert, habitat de nombreuses espèces patrimoniales, zone de chasse pour de nombreux Chiroptères et pour l'aigle de Bonelli.	Garder le milieu ouvert (pâturage), surveiller les activités humaines potentiellement impactantes (sport mécaniques, aménagements, urbanisme ...).
	Pelouses substeppiques à annuelles*	6220*	34.511; 34.5131	IP	Forte	Fort	Très fort	Fort	Habitat prioritaire avec espèce floristique patrimoniale ( <i>Armeria belgenciensis</i> ), en bordure de zones urbanisées donc risques de destruction forts. La présence d' <i>A. belgenciensis</i> incite les rapporteurs scientifiques à augmenter l'enjeu de conservation sur la zone d'étude. Sur le SIC on ne trouve qu'une variante de l'habitat générique, l'habitat est moins représentatif par rapport au spot à <i>A. de Belgentier</i> hors SIC.	Conserver cet habitat du surpiétinement et des divers aménagements (pistes, château d'eau, urbanisation...).
	Prairies humides du Molinio-Holoschoenion	6420-3	37.4	IC	Faible	Fort	Faible à Moyen	Faible à Moyen	Habitat peu représentatif du site sans flore patrimoniale identifiée. Risque de fermeture du milieu ou d'assèchement et de comblement.	Eviter assèchement, comblement et fermeture par les ligneux. Lutter contre les espèces invasives.
	Mégaphorbiaies	6430-4	37.71	IC	Faible	Fort	Faible à Moyen	Faible	Habitat peu représentatif du site sans flore patrimoniale identifiée. Risque de fermeture du milieu ou d'assèchement et de comblement. Cet habitat est ponctuel voire marginal sur le SIC, d'où un enjeu faible.	Eviter assèchement, comblement et fermeture par les ligneux. Lutter contre les espèces invasives.
	Prairies maigres de fauches	6510-2	38.21 x 38,22	IC	Faible	Moyen	Faible	Faible	Habitat peu représentatif sans flore patrimoniale identifiée. Menacé par changement de culture, urbanisation.	Garder le même type de culture. Eviter l'agriculture intensive et l'abandon des parcelles (urbanisation, enrichissement et fermeture avec ligneux).
Habitats rocheux et grottes	Eboulis thermophiles	8130	61.32	IC	Très forte	Faible	Faible à Moyen	Faible à Moyen	Présence de Sabline de Provence (Annexe II). Peu de menace car inaccessible.	Non intervention.
	Pentes rocheuses calcaires	8210	62.1	IC	Forte	Faible et Moyen (Faron)	Moyen à Fort	Moyen à Fort	Habitat représentatif et typique du site. Présence de faune patrimoniale (avifaune rupestre).	Contrôler et canaliser les activités de loisirs (escalade, de descente en rappel, parapente).
	Pentes rocheuses siliceuses	8220	62.28	IC	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Habitat peu représentatif du site.	Eviter le surpiétinement et certains aménagements (le Thouars et coulée basaltique d'Evenos).
	Grottes non exploitées par le tourisme	8310	65	IC	Moyenne	Fort	Fort	Fort	Habitat très important pour la faune patrimoniale (principalement Chiroptères). Il apparaît indispensable de maintenir un réseau de grottes favorables aux Chiroptères. Les rapporteurs scientifiques décident donc de porter à Fort l'enjeu de conservation même si les 3 grottes principales Rampins, Truébis et la Ripelle sont sur la zone d'étude.	Lutter contre toutes dégradations (des entrées et du réseau de cavités) et limiter la fréquentation notamment aux périodes critiques pour les Chiroptères.

Habitats	Code Natura 2000	Code CORINE	Statut européen	Sur le périmètre du SIC et de la zone d'étude			Sur le périmètre du SIC	Justification scientifique	Recommandations générales
				Valeur patrimoniale	Risque	Niveau d'enjeu de conservation	Niveau d'enjeu de conservation		
<b>Forêts de pentes du Tilio Acerion*</b>	9180*	41.4	IP	Très forte	Moyen	Fort	Fort	Habitat prioritaire forestier mature exceptionnel en limite méridionale d'aire d'où réévaluation par les rapporteurs scientifiques. Présence de faune arboricole patrimoniale. Difficulté d'accès donc risques limités.	Non intervention.
Frênaie thermophile	91B0	41.86	IC	Faible	Moyen	Faible	Faible	Peu représentatif du site, peu d'interaction avec la faune de l'annexe II et la flore patrimoniale. Malgré la rareté de cet habitat en France, l'enjeu reste faible car il n'est pas représentatif et peu typique sur le site. De plus il n'y a pas d'arbres de gros diamètres propices à la faune.	Limiter la fluctuation du niveau des nappes phréatiques par pompage, drainage ou forage. Limiter l'urbanisation sur les terrasses à frênes, Lutter contre les invasives.
Ripisylves à Aulne, Frêne, Peuplier	92A0	44.6	IC	Très forte	Fort	Très fort	Très fort	Multiples menaces. Faible largeur donc peu fonctionnelle. Restauration possible. Rôle très important de corridor forestier pour de nombreuses espèces, présence de flore patrimoniale.	Favoriser un élargissement de la ripisylve. Limiter les discontinuités dans ce corridor forestier, lutter contre les espèces invasives.
Oueds à laurier rose	92D0	44,811	IC	Moyenne	Très fort	Moyen à fort	Moyen à fort	Habitat d'intérêt communautaire avec Laurier rose sauvage; biotope et corridors pour de nombreuses espèces patrimoniales, <b>Habitat traversant les zones urbaines donc risques très fort et fragilité importante même si habitat en partie hors site.</b>	Lutter contre les espèces envahissantes et la pollution génétique par des cultivars horticoles. Ne pas modifier physiquement (drainage), chimiquement (pollution, eutrophisation), mécaniquement les cours d'eau.
Forêts à Caroubier, oliviers et fourrés à Myrtes	9320	32,21; 45,12	IC	Moyenne	Moyen	Moyen	Moyen	Habitat à représentativité limitée (absence sur la partie nord). <b>Cependant la superficie sur le SIC reste représentative.</b>	Eviter la substitution de l'habitat par fermeture du milieu.
Forêts à houx	9380	45,8	IC	Moyenne	Moyen	Fort	Fort	Habitat forestier mature avec rôle très important (corridor, alimentation, reproduction) pour la faune arboricole. Habitat original et exceptionnel pour la région PACA, nombreux gîtes pour les Chiroptères à fort enjeu. Forte potentialité de maturité forestière avec les espèces associées d'où réévaluation à la hausse par les rapporteurs scientifiques.	Conserver une surface suffisante de cet habitat forestier mature. Conserver les houx.
Forêts de Chêne vert	9340	45,31; 41,714	IC	Forte	Moyen	Moyen à fort	Moyen à fort	Habitat bien représenté sur le site et dans la région PACA. Bonne résilience aux perturbations (coupes ou feux).	Limiter les coupes à blancs sur de grandes superficies qui pourraient isoler certaines populations. Garder des surfaces suffisantes de chênaies matures en réseau.
Pinède de Pin mésogéen	9540	42,8	IC	Moyenne	Faible	Faible à Moyen	Faible à Moyen	Typique sur dolomie et représentative des sols dolomitiques (pin maritime). Pinède de Pin d'Alep thermoméditerranéenne caractéristique sur le Mont Faron. La situation est remarquable à Solliès-Toucas sur dolomie est une particularité remarquable d'où réévaluation à la hausse par les rapporteurs scientifiques.	Maintenir une surface suffisante de l'habitat.
<b>Forêts à ifs*</b>	<b>9580*</b>	42A76	IP	Très forte	Moyen	Fort	Fort	Habitat forestier prioritaire très mature (déclinaison de l'habitat présent d'après la bibliographique uniquement en Corse). Présence de faune patrimoniale arboricole (Chiroptères et saproxylophages) particularité remarquable d'où réévaluation à la hausse par les rapporteurs.	Prendre en compte la conservation absolue de cet habitat dans l'aménagement forestier de la forêt domaniale de Morières soit par création d'îlots de sénescence soit par création d'une réserve biologique.

Tableau 8 : Définition des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire du SIC et de la zone d'étude (en bleu les particularités liées au SIC)

Très fort	Fort	Moyen à Fort	Moyen	Faible à Moyen	Faible
Ripisylves à Aulne, Frêne, Peuplier <b>Formations de travertins (tuf)*</b> <b>Pelouses substeppiques à annuelles*</b>	Landes oro-méditerranéennes à Genêt <b>Forêts de pentes du Tilio Acerion*</b> <b>Forêts à ifs*</b> Forêts à houx Grottes non exploitées par le tourisme <b>Pelouses substeppiques à annuelles*</b>	Végétation flottante à Renoncules Rivières intermittentes méditerranéennes Oueds à laurier rose Pentes rocheuses calcaires Forêts de Chêne vert	Pelouses calcicoles sèches (Mesobromion/Xerobromion) Forêts à Caroubier, oliviers et fourrés à Myrtes <b>Rivières intermittentes méditerranéennes</b>	Plan d'eau à Characées Prairies humides du Molinio-Holoschoenion Mégaphorbiaies Eboulis thermophiles Pinède de Pin mésogéen	Matorrals à Genévriers <b>Pelouses rupicoles calcaires*</b> Prairies maigres de fauches Pentes rocheuses siliceuses Frênaie thermophile <b>Mégaphorbiaies</b>

Tableau 9 : Récapitulatif des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire du SIC et de la zone d'étude (en bleu les enjeux sur le périmètre du SIC)

## 6.2. LES ENJEUX ESPECES SUR LE PERIMETRE DU SIC

	Espèces	Code N2000	Statut européen	Sur le périmètre du SIC et de la zone d'étude			Sur le périmètre du SIC	Justification scientifique		
				Valeur patrimoniale	Risque	Niveau d'enjeu de conservation	Niveau d'enjeu de conservation			
Invertébrés	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	1065	DH2	Moyenne	Moyen	Moyen	Moyen	Espèce présente dans les zones de garrigues dégradées, menacée par fermeture des milieux et projets d'aménagements.	
	Ecaille chinée*	<i>Callimorpha quadripunctaria</i> *	1078*	DH2	Faible	Faible	Faible	Faible	Espèce très plastique et non menacée en France.	
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	1083	DH2	Moyenne	Moyen	Moyen	Moyen	Espèce bien représentée sur le site. Exigences écologiques peu restrictives, besoin de vieux arbres.	
	Pique prune*	<i>Osmoderma eremita</i> *	1084*	DH2	A renseigner				Des études complémentaires doivent être réalisées pour mieux connaître la population de cette espèce sur le site	
	Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	1088	DH2	Moyenne	Moyen	Moyen	Moyen	Espèce peu présente sur le SIC avec des exigences écologiques restreintes aux vieux chênes.	
	Écrevisse à pieds blancs	<i>Austropotamobius pallipes</i>	1092	DH2	A renseigner				Des études complémentaires doivent être réalisées pour mieux connaître la population de cette espèce sur le site	
Poissons	Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>	1103	DH2	A renseigner				Présence non avérée mais possible d'une façon très épisodique dans l'estuaire. Présence de nombreux seuils empêchant la circulation de ce poisson vers ses frayères historiques. Des études complémentaires doivent être réalisées pour mieux connaître la population de cette espèce sur le site	
	Blageon	<i>Leuciscus souffia</i>	1131	DH2	Moyenne	Fort	Moyen à Fort	Moyen à Fort	Espèce bien présente sur tout le cours du Gapeau, mais pas sur les autres cours d'eau.	
	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	1138	DH2	Forte	Fort	Fort	Fort	Espèce présente sur les trois cours d'eau, populations non hybridées avec le Barbeau fluviatile.	
Mammifère	Loup gris*	<i>Canis lupus</i> *	1352*	DH2	Moyenne	Très fort	Moyen à Fort	Moyen à Fort	Espèce en progression sur le territoire français mais soumise à de nombreux impacts	
Chiroptères	Espèces avérées	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	1323	DH2	Très forte	Fort	Très fort	Très fort	Espèce très rare en zone méditerranéenne. 2 individus connus anciennement, 1 individu capturé en 2010. Menaces sur les habitats de chasse et l'offre en gîte arboricole. Manque de maturation des forêts.
		Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	DH2	Forte	Fort	Fort	Fort	Espèce la plus contactée sur le site durant l'inventaire. Menaces sur les habitats de chasse et offre en gîte favorable essentiellement en bordure du site.
		Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304	DH2	Forte	Fort	Fort	Fort	3 sites de contacts de l'espèce. Territoires de chasse favorables mais localisés (Touravelle avéré et Limate potentiel). Menaces sur les habitats de chasse et offre en gîte favorable essentiellement en bordure du site.
		Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	1310	DH2	Forte	Très fort	Très fort	Fort	Quelques individus contactés en été 2010 car présence de nombreux territoires de chasse sur le SIC. Fortes menaces sur les cavités utilisées pour le transit (Rampins, Ripelle, Truébis) mais situées sur la zone d'étude.
		Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	1321	DH2	Forte	Fort	Fort	Fort	Espèce contactée régulièrement en fin d'été sur l'ensemble du Siou Blanc, probable swarming. Menaces sur les habitats de chasse et offre en gîtes favorables essentiellement en bordure du site.
	Espèces potentielles	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	1307	DH2	A renseigner		Très fort	A renseigner	Les milieux ouverts du plateau de Siou Blanc sont un territoire de chasse intéressant, de même que le réseau de cavités, pour le swarming. Reproduction irrégulière dans la Grotte de Truébis mais fortes sur cette cavité notamment.
		Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	1324	DH2	A renseigner		Très fort	A renseigner	Reproduction irrégulière dans la Grotte de Truébis. Menaces sur les cavités et Truébis en particulier.
		Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	1316	DH2	A renseigner				Données insuffisantes
		Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	1308	DH2	A renseigner				Données insuffisantes
		Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	1305	DH2	A renseigner				Données insuffisantes

Tableau 10 : Définition des enjeux de conservation des espèces d'intérêt communautaire présentes sur le SIC et sur la zone d'étude (en bleu les enjeux de conservation du SIC)

Très fort	Fort	Moyen à Fort	Moyen	Faible	A renseigner
Murin de Bechstein Minioptère de Schreibers Petit Murin Grand Murin	Barbeau méridional Petit Rhinolophe Grand Rhinolophe Minioptère de Schreibers Murin à oreilles échancrées	Blageon Loup gris	Lucane cerf-volant Grand Capricorne Damier de la Succise	Ecaille chinée	Pique prune Écrevisse à pieds blancs Alose feinte Petit Murin Grand Murin Murin de Capaccini Barbastelle d'Europe Rhinolophe euryale

Tableau 11 : Récapitulatif des enjeux de conservation des espèces d'intérêt communautaire présentes sur le SIC et sur la zone d'étude (en bleu les enjeux de conservation du SIC)

### 6.3. ENJEUX DE CONSERVATION DES ESPECES D'OISEAUX DE LA ZPS

	Espèces d'oiseaux DOI et EMR et AER	Code N2000	Statut	Valeur patrimoniale	Risque	Niveau d'enjeu de conservation	Justification scientifique	
Oiseaux (DOI, EMR)	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	A080	DOI	Forte	Fort	Fort	Zone d'alimentation régulière sur les zones ouvertes d'un couple nicheur au nord du Mt Caume
	Aigle de Bonelli	<i>Aquila fasciata</i>	A093	DOI	Très forte	Très fort	Très fort	Couple le plus oriental, nidification régulièrement infructueuse, fermeture des milieux, raréfaction des proies
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	A103	DOI	Moyenne	Moyen	Moyen	Peu de contacts sur la zone malgré la qualité des zones rupestres. Colonisation possible.
	Grand-Duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	A215	DOI	Forte	Fort	Fort	Espèce nicheuse menacée par projets d'éclairage et les pratiques sportives
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	A246	DOI	Moyenne	Fort	Moyen à Fort	Espèce nicheuse en très faible densité, sensible à une trop grande fermeture des milieux
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	A255	DOI	Forte	Fort	Fort	Espèce nicheuse en très faible densité, sensible à une trop grande fermeture des milieux
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	A302	DOI	Moyenne	Moyen	Moyen	Espèce nicheuse répartie sur l'ensemble du site. Densité moyenne à faible.
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338	DOI	Faible	Moyen	Faible	Pas de contacts sur la zone en période de reproduction, juste quelques rares stationnements migratoires
	Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	A346	DOI	Moyenne	Fort	Moyen à Fort	Espèce hivernante sur le site qui semble préférer les autres monts toulonnais à la ZPS
	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	A379	DOI	Faible	Moyen	Faible	Pas de contacts sur la zone en période de reproduction, juste quelques très rares stationnements migratoires
	Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>	A228	EMR	Forte	Fort	Fort	Espèce nicheuse menacée par projets d'éclairage et les pratiques sportives
	Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>	A278	EMR	Faible	Moyen	Faible	Espèce anciennement nicheuse, disparue du site : perturbation anthropique et modification des milieux
	Monticole de roche	<i>Monticola saxatilis</i>	A280	EMR	Faible	Moyen	Faible	Espèce anciennement nicheuse, disparue du site : perturbation anthropique et modification des milieux
	Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	A306	EMR	Faible	Moyen	Faible	Espèce anciennement nicheuse, disparue suite à la fermeture des milieux sur le sommet du Bau du midi

Tableau 12 : Définition des enjeux de conservation des oiseaux Annexe 1 dans la ZPS

Très fort	Fort	Moyen à Fort	Moyen	Faible
Aigle de Bonelli (DOI)	Circaète Jean-le-Blanc (DOI) Grand-Duc d'Europe (DOI) Pipit rousseline (DOI) Martinet à ventre blanc (EMR)	Alouette lulu (DOI) Crave à bec rouge (DOI)	Faucon pèlerin (DOI) Fauvette pitchou (DOI)	Pie-grièche écorcheur (DOI) Bruant ortolan (DOI) Traquet oreillard (EMR) Monticole de roche (EMR) Fauvette orphée (EMR)

Tableau 13 : Récapitulatif des enjeux de conservation des oiseaux Annexe 1 dans la ZPS

## 7. LES OBJECTIFS DE CONSERVATION

### 7.1. OBJECTIFS DE CONSERVATION PRIORITAIRES

Code	Objectif de conservation prioritaire	Site concerné
OCP 1	Maintenir la mosaïque de milieux et des entités paysagères	SIC, ZPS
OCP 2	Veiller à la qualité des eaux et au bon fonctionnement des cours d'eaux (ichtyofaune) et des ripisylves associées sur l'ensemble des bassins versants	SIC
OCP 3	Maintenir l'état de conservation et la quiétude des falaises pour la reproduction de l'avifaune rupicole (Aigle de Bonelli, Hibou Grand-Duc)	ZPS
OCP 4	Maintenir et favoriser les peuplements forestiers matures afin de pérenniser les espèces d'intérêt communautaires qui leurs sont inféodées (Chiroptères, entomofaune, avifaune)	SIC
OCP 5	Maintenir l'état de conservation des milieux de pelouses favorables à la flore et territoire de chasse pour l'avifaune et les Chiroptères	SIC, ZPS
OCP 6	Préserver, restaurer ou aménager les gîtes souterrains, rupestres et bâtis pour les Chiroptères du site (Petit et Grand Murin, Petit et Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées)	SIC

### 7.2. OBJECTIFS DE CONSERVATION SECONDAIRES

Code	Objectif de conservation secondaire	Site concerné
OCS 1	Maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats des crêtes (Landes à Genets de Lobel), des pentes rocheuses et des éboulis	SIC
OCS 2	Favoriser la réouverture des milieux (débroussaillage, pâturage)	SIC, ZPS
OCS 3	Limiter toute dégradation mécanique, physico-chimique, biologique et structurale des milieux particulièrement fragiles et à fort enjeu	SIC, ZPS
OCS 4	Améliorer la conservation des milieux dégradés	SIC
OCS 5	Maintenir les milieux semi-arbustifs et les espèces associées	SIC, ZPS

## 8. LES OBJECTIFS DE GESTION

Les objectifs et mesures de gestion ont été réfléchis et débattus lors de groupes de travail thématiques permettant d'aborder l'ensemble des activités humaines se déroulant sur le territoire :

- Gestion forestière, DFCI, pastoralisme et milieux naturels (20 mars 2012)
- Sport, activités de pleine nature et milieux naturels (27 mars 2012)
- Agriculture, cours d'eau, aménagement du territoire et milieux naturels (3 avril 2012)

Les résultats des travaux et la concordance entre objectifs de gestion et objectifs de conservation sont synthétisés dans le tableau suivant :

Code	OBJECTIFS DE GESTION	OBJECTIFS DE CONSERVATION										
		OCP1	OCP2	OCP3	OCP4	OCP5	OCP6	OCS1	OCS2	OCS3	OCS4	OCS5
<b>OBJECTIFS TRANSVERSAUX</b>												
FREQ	Limiter les impacts des activités humaines	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
REGL	Améliorer le respect de la réglementation en vigueur afin de limiter la dégradation des habitats, des espèces et le risque d'incendie		X	X	<b>X</b>		X	X	X	<b>X</b>	X	X
EXO	Limiter le développement des espèces exogènes ou à caractère envahissant	X	<b>X</b>			X			<b>X</b>			X
SIC	Sensibiliser, informer et communiquer	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
AGRI	Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement	X	<b>X</b>	X					X	X	X	
ACQ	Poursuivre l'acquisition de connaissances en vue d'améliorer la gestion	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>OBJECTIFS LIES A LA CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES</b>												
EAU	Maintenir et améliorer la qualité des milieux humides et des cours d'eau	X	<b>X</b>			X	X			X		
MAT	Augmenter la superficie occupée par les peuplements forestiers matures d'intérêt communautaire	X			<b>X</b>				X	X	X	
CHIRO	Favoriser et améliorer le site pour l'accueil des Chiroptères	X	X		<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	X	X		X	X
OUV	Maintenir ou augmenter la superficie occupée par les milieux ouverts	X				<b>X</b>	X	<b>X</b>	<b>X</b>		X	X
REGE	Favoriser la régénération des peuplements forestiers	X			X					X		X
RESTO	Restaurer les habitats dégradés	X	X	X	X	X	<b>X</b>	<b>X</b>	X	X	<b>X</b>	X

<b>OCP1</b>	Maintenir la mosaïque de milieux et des entités paysagères
<b>OCP2</b>	Veiller à la qualité des eaux et au bon fonctionnement des cours d'eaux (ichtyofaune) et des ripisylves associées sur l'ensemble des bassins versants
<b>OCP3</b>	Maintenir l'état de conservation et la quiétude des falaises pour la reproduction de l'avifaune rupicole (Aigle de Bonelli, Hibou Grand-Duc)
<b>OCP4</b>	Maintenir et favoriser les peuplements forestiers matures afin de pérenniser les espèces d'intérêt communautaires qui leurs sont inféodées (Chiroptères, entomofaune, avifaune)
<b>OCP5</b>	Maintenir l'état de conservation des milieux de pelouses favorables à la flore et territoire de chasse pour l'avifaune et les Chiroptères
<b>OCP6</b>	Préserver, restaurer ou aménager les gîtes souterrains, rupestres et bâtis pour les Chiroptères du site (Petit et Grand Murin, Petit et Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échanquées)

<b>OCS1</b>	Maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats des crêtes (Landes à Genêt de Lobel), des pentes rocheuses et des éboulis
<b>OCS2</b>	Favoriser la réouverture des milieux (débranchement, pâturage)
<b>OCS3</b>	Limiter toute dégradation mécanique, physico-chimique, biologique et structurale des milieux particulièrement fragiles et à fort enjeu
<b>OCS4</b>	Améliorer la conservation des milieux dégradés
<b>OCS5</b>	Maintenir les milieux semi-arbustifs et les espèces associées

**X** (en gras) = Relation particulièrement importante entre objectif de gestion et objectif de conservation

*Tableau 14 : Tableau de croisement entre les objectifs de gestion et les objectifs de conservation*

## 9. LES MESURES DE GESTION

Afin d'atteindre les objectifs de conservation définis dans le Tome 1 du DOCOB, différents types de mesures peuvent s'appliquer dans les périmètres des sites Natura 2000. Ces mesures sont classées en trois catégories :

- Les mesures contractuelles, qui comprennent :
  - Les Mesures agro-environnementales (MAE), sur les parcelles agricoles ;
  - Les contrats Natura 2000 (hors parcelles agricoles) ;
  - La charte Natura 2000.
- Les mesures non contractuelles, qui comprennent :
  - Les bonnes pratiques ;
  - Les missions d'animation ;
  - Les mesures réglementaires ;
  - Les études complémentaires et les suivis scientifiques.

### CONTRATS NATURA 2000

Intitulé générique du contrat Natura 2000	Codification nationale du contrat Natura 2000	Priorité
Maintenir et développer les pratiques pastorales extensives en ciblant les secteurs clefs et les espèces adaptées (ovins, caprins, équins, asin)	A32303P / A32303R	2
Entretien et restaurer les milieux ouverts par un débroussaillage léger et sélectif, voire le brûlage dirigé	A32305R / A32302P	1
Renforcer la population des espèces proies de l'Aigle de Bonelli	A32323 P	2
Aménager, conserver et réglementer si nécessaire l'accès aux carrières, bâtis et gîtes souterrains en tenant compte des exigences des Chiroptères	A32323P	1
Maintenir et améliorer les points d'eau favorables aux Chiroptères	A32309P / A32309R / F22702	1
Favoriser et améliorer les ripisylves et restaurer leur fonctionnement	A32311P / A32311R / F22706	1
Limiter le développement ou éradiquer les espèces exogènes ou à caractère envahissant	A32320P / A32320R / F22711	1
Canaliser et organiser la fréquentation dans les secteurs les plus sensibles pour réduire les impacts avérés et potentiels	A32324P / F22710	2
Réduire l'impact du réseau électrique aérien sur l'avifaune	A32325P / F22709	3
Sensibiliser les usagers par l'amélioration de la surveillance et la mise en place d'une signalétique adéquate	A32326P / F22714	2
Maintenir les arbres morts et favoriser la maturation, voire la sénescence des peuplements d'intérêt communautaire	F22712	2
Surveiller l'état sanitaire des peuplements vis-à-vis des ravageurs (scolyte, chenille processionnaire), si nécessaire, mener des campagnes d'abattage des individus touchés	F22705	1
Participer, lorsque nécessaire, à la régénération dirigée des habitats remarquables	F22703	1

## **MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES**

<b>Intitulé générique du contrat Natura 2000</b>	<b>Codification nationale du contrat Natura 2000</b>	<b>Priorité</b>
Développer l'agriculture raisonnée : Enherbement sous culture pérenne et bandes enherbées	COUVERT_03 COUVERT_11	2
Développer l'agriculture raisonnée : Limiter l'emploi des herbicides	PHYTO_01 / PHYTO_04 / PHYTO_14	2
Maintenir et développer l'agriculture et la lutte biologique	BIOCONVE / BIOMAIN / PHYTO 7	2
Maintenir et développer les pratiques pastorales extensives	SOCLEH02 / HERBE_01 / HERBE_04 / HERBE_09 / HERBE_10	1
Maintenir, voire augmenter, le nombre de ruchers installés sur le site	API	2

## **MISSIONS D'ANIMATION**

<b>Intitulé générique de la mission d'animation</b>	<b>Priorité</b>
Assurer l'animation du site Natura 2000	1
Mettre en œuvre une politique de communication et de sensibilisation des usagers	1
Promouvoir les pratiques respectueuses des habitats et des espèces	2
Mettre en place une surveillance renforcée du site et s'assurer du respect des réglementations existantes	2

## **ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES**

<b>Intitulé générique des études complémentaires et suivis scientifiques</b>	<b>Priorité</b>
Affiner les connaissances concernant les Chiroptères et aide à la mise en place des aménagements	2
Réaliser des inventaires spécifiques de l'entomofaune	3
Dresser une cartographie du territoire de chasse de l'Aigle de Bonelli en y intégrant l'ensemble des paramètres	1
Acquérir des informations sur l'Ecrevisse à pieds blancs	2
Suivre et mieux connaître les populations piscicoles par des prospections régulières	3
Suivre la présence du Loup gris sur le site	2
Suivre la dynamique naturelle des milieux ouverts et/ou humides et l'évolution de leur composition floristique	3
Suivre les impacts des mesures de gestion proposées	1
Mieux appréhender les espèces exogènes (flore et faune) ou à caractère envahissant : estimation de l'impact, localisation, lutte	1
Etudier la potentialité pastorale du site en vue d'apporter des solutions pour la conservation des espèces et habitats des milieux ouverts	1
Détailler la flore présente dans les pelouses à Thérophytes méditerranéennes sur sables dolomitiques, habitat prioritaire 6220-3*	2

## 10. FEUILLE DE ROUTE DE L'ANIMATEUR ET SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Le tableau suivant synthétise les différentes missions d'animation qui devront être assurées par le chargé de mission au sein de la structure animatrice du site Natura 2000. Il présente un estimatif prévisionnel de la part du temps et du coût que chacune d'elle qu'elle représentera, sachant que l'animation des sites Natura 2000 « Mont Caume Mont Faron Forêt domaniale des Morières » et « Falaises du Mont Caume » requiert au minimum un emploi à plein temps, soit 220 jours travaillés annuellement, pour un coût estimé à environ 55 000 € par an.

Code action	Intitulé de l'action	Degré de priorité	Nb jours	% temps	Coût annuel estimé
SIC 1	Assurer l'animation du site Natura 2000	1	76	35%	19 000 €
SIC 2	Mettre en œuvre une politique de communication et de sensibilisation des usagers	1	55	25%	13 750 €
SIC 3	Promouvoir les pratiques respectueuses des habitats et des espèces	2	44	20%	11 000 €
REGL 1	Mettre en place une surveillance renforcée du site et s'assurer du respect des réglementations existantes	2	12	5%	3 000 €
ACQ 1 à 10	Participer/piloter aux études complémentaires et suivis scientifiques	2	33	15%	8 250 €
<b>Total</b>			<b>220</b>	<b>100%</b>	<b>55 000 €</b>

*Tableau 15 : Synthèse des missions de l'animateur et répartition prévisionnelle de sa charge de travail*

Les tableaux présentés ci-dessous présentent de façon synthétique les **coûts**, les **sources de financement** et la **répartition chronologique** des mesures de gestion du site Natura 2000 sous la forme d'un **tableau prévisionnel récapitulatif** budgétaire pour une durée de 5 années. Une hiérarchisation des priorités (sur une échelle allant de 1/fort à 3/faible) est ajoutée afin de traduire l'importance relative de chacune des mesures, et d'éclairer les choix des différents acteurs lors de leur mise en œuvre.

En outre, les chiffres présentés dans ce chapitre sont à considérer avec prudence. En effet, une fois la structure animatrice identifiée, une réunion de cadrage préalable à l'animation (RCPA) sera organisée avec les services de l'État, afin d'établir plus précisément le plan de financement de l'animation sur 3 ans, à partir de ces éléments chiffrés.

Intitulé de la mesure	Code	Type de mesure	Financeurs	Priorité	Programmation					Coût total HT	Coût total TTC
					N	N+1	N+2	N+3	N+4		
Maintenir et développer les pratiques pastorales extensives en ciblant les secteurs clefs et les espèces adaptées (ovins, caprins, équins, asin)	OUV 1	Contrat N2000	Etat - Europe	2	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	15 000 €	17 940 €
Entretien et restaurer les milieux ouverts par un débroussaillage léger et sélectif, voire le brûlage dirigé	OUV 2	Contrat N2000	Etat - Europe	1	15 000 €	11 250 €	15 000 €	11 250 €	15 000 €	67 500 €	80 730 €
Renforcer la population des espèces proies de l'Aigle de Bonelli	OUV 3	Contrat N2000	Etat - Europe	1	5 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	15 500 €	18 538 €
Aménager, conserver et réglementer si nécessaire l'accès aux carrières, bâtis et gîtes souterrains en tenant compte des exigences des Chiroptères	CHIRO 1	Contrat N2000	Etat - Europe	1	17 000 €	500 €	500 €	500 €	500 €	19 000 €	22 724 €
Maintenir et améliorer les points d'eau favorables aux Chiroptères	CHIRO 2	Contrat N2000	Etat - Europe	1	27 305 €	24 650 €	2 995 €	1 550 €	1 550 €	58 050 €	69 428 €
Favoriser et améliorer les ripisylves et restaurer leur fonctionnement	EAU 1 / RESTO 1	Contrat N2000	Etat - Europe	1	14 595 €	5 800 €	5 800 €	14 595 €	5 800 €	46 590 €	55 722 €
Limiter le développement ou éradiquer les espèces exogènes ou à caractère envahissant	EXO 1	Contrat N2000	Etat - Europe	1	31 500 €	32 970 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	67 470 €	80 694 €
Canaliser et organiser la fréquentation dans les secteurs les plus sensibles pour réduire les impacts avérés et potentiels	FREQ 1	Contrat N2000	Etat - Europe	2	10 000 €	10 400 €	10 400 €	400 €	400 €	31 600 €	37 794 €
Réduire l'impact du réseau électrique aérien sur l'avifaune	FREQ 2	Contrat N2000	Etat - Europe	3	23 600 €	-	-	-	-	23 600 €	28 226 €
Sensibiliser les usagers à la réglementation par la mise en place d'une signalétique adéquate	FREQ 3	Contrat N2000	Etat - Europe	2	3 500 €	4 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	10 500 €	12 558 €
Maintenir les arbres morts et favoriser la maturation, voire la sénescence des peuplements d'intérêt communautaire	MAT 1	Contrat N2000	Etat - Europe	2	-	100 000 €	-	-	-	100 000 €	119 600 €
Surveiller l'état sanitaire des peuplements vis-à-vis des ravageurs (scolyte, chenille processionnaire), si nécessaire, mener des campagnes d'abattage des individus touchés	MAT 2	Contrat N2000	Etat - Europe	1	19 200 €	13 300 €	5 400 €	2 890 €	2 890 €	43 680 €	52 241 €
Participer, lorsque nécessaire, à la régénération dirigée des habitats remarquables	REGE 1	Contrat N2000	Etat - Europe	1	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	175 000 €	209 300 €
Développer l'agriculture raisonnée : Enherbement sous culture pérenne et bandes enherbées	AGRI 1	MAE	Etat - Europe	2	1 272 €	1 272 €	1 272 €	1 272 €	1 272 €	6 360 €	-
Développer l'agriculture raisonnée : Limiter l'emploi des herbicides	AGRI 2	MAE	Etat - Europe	2	3 026 €	3 026 €	3 026 €	3 026 €	3 026 €	15 130 €	-
Maintenir et développer l'agriculture et la lutte biologique	AGRI 3	MAE	Etat - Europe	2	5 148 €	5 148 €	5 148 €	5 148 €	5 148 €	25 740 €	-
Maintenir et développer les pratiques pastorales extensives	AGRI 4	MAE	Etat - Europe	1	-	-	-	-	-	-	-
Maintenir, voire augmenter, le nombre de ruchers installés sur le site	AGRI 5	MAE	Etat - Europe	2	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	75 000 €	-
Assurer l'animation du site Natura 2000	SIC 1	Animation	Etat - Europe	1	67 700 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	275 000 €	287 700 €
Mettre en œuvre une politique de communication et de sensibilisation des usagers	SIC 2	Animation	Etat - Europe	1	12 000 €	1 700 €	2 500 €	500 €	2 500 €	19 200 €	22 963 €
Promouvoir les pratiques respectueuses des habitats et des espèces	SIC 3	Animation	Etat - Europe	2	-	-	-	-	-	-	-
Mettre en place une surveillance renforcée du site et s'assurer du respect des réglementations existantes	REGL 1	Animation	Etat - Europe Organismes publics	2	-	-	-	-	-	-	-
Affiner les connaissances concernant les Chiroptères et aide à la mise en place des aménagements	ACQ 1	Etudes et Suivis	Organismes publics ou privés	2	5 000 €	-	-	-	-	5 000 €	5 980 €
Réaliser des inventaires spécifiques de l'entomofaune	ACQ 2	Etudes et Suivis	Organismes publics ou privés	3	-	-	5 000 €	-	-	5 000 €	5 980 €
Dresser une cartographie du territoire de chasse de l'Aigle de Bonelli en y intégrant l'ensemble des paramètres	ACQ 3	Etudes et Suivis	Organismes publics ou privés	1	7 000 €	-	-	-	-	7 000 €	8 372 €
Acquérir des informations sur l'Ecrevisse à pieds blancs	ACQ 4	Etudes et Suivis	Organismes publics ou privés	2	-	-	7 000 €	-	-	7 000 €	8 372 €
Suivre et mieux connaître les populations piscicoles par des prospections régulières	ACQ 5	Etudes et Suivis	Organismes publics ou privés	3	1 700 €	-	1 700 €	-	1 950 €	5 350 €	6 399 €
Suivre la présence du Loup gris sur le site	ACQ 6	Etudes et Suivis	Organismes publics ou privés	2	5 400 €	3 450 €	3 450 €	3 450 €	3 450 €	19 200 €	22 963 €
Suivre la dynamique naturelle des milieux ouverts et/ou humides et l'évolution de leur composition floristique	ACQ 7	Etudes et Suivis	Organismes publics ou privés	3	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	11 250 €	13 455 €
Suivre les impacts des mesures de gestion proposées	ACQ 8	Etudes et Suivis	Organismes publics ou privés	1	-	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €	30 000 €	35 880 €
Mieux appréhender les espèces exogènes (flore et faune) ou à caractère envahissant : estimation de l'impact, localisation, lutte	ACQ 9	Etudes et Suivis	Organismes publics ou privés	1	2 500 €	-	-	-	-	2 500 €	2 990 €
Etudier la potentialité pastorale du site en vue d'apporter des solutions pour la conservation des espèces et habitats des milieux ouverts	ACQ 10	Etudes et Suivis	Organismes publics ou privés	1	2 700 €	-	-	-	-	2 700 €	3 229 €
Détailler la flore présente dans les pelouses à Thérophytes méditerranéennes sur sables dolomitiques, habitat prioritaire 6220-3*	ACQ 11	Etudes et Suivis	Organismes publics ou privés	2	3 600 €	-	-	-	-	3 600 €	4 306 €

Tableau 16 : Récapitulatif financier prévisionnel des mesures de gestion et du volet animation du site (contrats Natura 2000, MAE, missions d'animation et études et suivis complémentaires)

Type de mesure	Total TTC sur 5 ans
Contrats N2000	805 494 €
Mesures agro-environnementales	122 230 €
Missions d'animation	310 663 €
Etudes complémentaires et suivis scientifiques	117 926 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 356 313 €</b>

Tableau 17 : Coût total par type de mesures

Missions d'animation	Total TTC sur 5 ans
Salaire du chargé de mission	275 000 €
Missions d'animation (SIC 1 à 3; REGL 1)	35 663 €
<b>TOTAL</b>	<b>310 663 €</b>

Tableau 18 : Coût total des missions d'animation

Type de mesure	N	N+1	N+2	N+3	N+4	Total HT	Total TTC
Contrats N2000	205 200 €	243 370 €	82 595 €	73 685 €	68 640 €	673 490 €	805 494 €
Mesures agro-environnementales	24 446 €	24 446 €	24 446 €	24 446 €	24 446 €	122 230 €	122 230 €
Missions d'animation	79 700 €	56 700 €	57 500 €	55 500 €	57 500 €	306 900 €	310 663 €
Etudes complémentaires et suivis scientifiques	30 150 €	13 200 €	26 900 €	13 200 €	15 150 €	98 600 €	117 926 €
<b>TOTAL</b>	<b>339 496 €</b>	<b>337 716 €</b>	<b>191 441 €</b>	<b>166 831 €</b>	<b>165 736 €</b>	<b>1 201 220 €</b>	<b>1 356 313 €</b>

Tableau 19 : Coût total annualisé sur 5 ans par type de mesures

Type de mesure	N	N+1	N+2	N+3	N+4	Total HT	Total TTC
Assurer l'animation du site Natura 2000	67 700 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	287 700 €	287 700 €
Mettre en œuvre une politique de communication et de sensibilisation des usagers	12 000 €	1 700 €	2 500 €	500 €	2 500 €	19 200 €	22 963 €
Promouvoir les pratiques respectueuses des habitats et des espèces	-	-	-	-	-	-	-
Mettre en place une surveillance renforcée du site et s'assurer du respect des réglementations existantes	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>79 700 €</b>	<b>56 700 €</b>	<b>57 500 €</b>	<b>55 500 €</b>	<b>57 500 €</b>	<b>306 900 €</b>	<b>310 663 €</b>

Tableau 20 : Coût total annualisé sur 5 ans des missions d'animation